

ROUEN

VOTRE VILLE, VOTRE MAGAZINE • N° 470 • DU MERCREDI 15 11 AU 29 11 2017

2014-2017
Point d'étape



SOMMAIRE



ROUEN, VILLE CULTURELLE



PROXIMITÉ

- Vie associative p.6
- Démocratie locale pp.7/9
- Mobilité urbaine p.10
- Services aux Rouennais p.11



ROUEN, VILLE SOLIDAIRE

- Action sociale p.12
- En faveur des seniors p.13
- Handicap p.14
- Santé p.15



UNE VILLE QUI CONSTRUIT

- Urbanisme pp.16/17
- Logement pp.18/19



PAROLES POLITIQUES ET TROMBINOSCOPE



ROUEN, VILLE DURABLE

- Environnement pp.22/23



JEUNESSE ROUENNAISE

- Enfance pp.24/25
- Vie étudiante p.26
- Tranquillité publique p.27



ROUEN, VILLE SPORTIVE



ÉCONOMIE

- Commerce p.30
- Économie sociale et solidaire p.31
- Patrimoine et tourisme p.31

« CHANGER LA VIE, CHANGER LA VILLE »

1 En 2014, vous vous êtes engagé auprès des Rouennais à développer une ville qui réponde à leurs attentes et à leurs besoins quotidiens. Quel regard portez-vous sur cette première partie de mandat ?

Ces trois premières années ont été riches ! Avec mon équipe, **nous avons ancré durablement la proximité dans les modes de fonctionnement** de notre collectivité. Une capitale régionale comme Rouen est confrontée à une multitude de problématiques qu'il faut gérer de manière coordonnée. **Grâce à notre organisation avec quatre adjoints de quartier**, nous pouvons désormais régler plus efficacement les problèmes rencontrés par les habitants, leur apporter des solutions plus rapidement, conformément aux engagements pris.

Concrètement, la proximité s'est déclinée, depuis trois ans, notamment au travers du budget participatif, qui représente une enveloppe d'environ 230 000 euros chaque année. Ce budget permet d'accompagner les habitants au sein des conseils de quartier dans leur projet d'amélioration de l'espace public (des places, des squares, du mobilier urbain...). Le renouvellement des conseils de quartier et l'engouement des Rouennaises et des Rouennais pour y participer illustrent le dynamisme de **la démocratie participative impulsée par la Ville**. Les citoyens doivent aussi être les acteurs du changement. Et c'est pourquoi, dans les domaines de la sécurité comme de la propreté, nous avons développé des démarches permettant de responsabiliser les acteurs. La Charte de la vie nocturne et la démarche de sensibilisation des habitants à la propreté en ville sont, de ce point de vue, de bons exemples.

Vous l'aurez compris, la proximité est une priorité forte pour notre majorité municipale qui



© J-P Sagot

EMMANUÈLE JEANDET-MENGUAL

**Conseillère municipale déléguée
en charge des Finances**

Nous avons hérité d'une situation tendue liée aux emprunts « toxiques » contractés jusqu'en 2008 qui ont lourdement pesé sur notre endettement. La dette est désormais totalement assainie et son évolution contenue. Les efforts demandés aux collectivités pour redresser les comptes publics du pays ont accentué les difficultés. Mais nous avons su agir et engager un programme d'économie de fonctionnement afin de ne pas alourdir nos charges et de conserver une capacité d'investissement. Nous avons préservé des services publics de qualité et de proximité. En qualité de Ville centre, Rouen dispose d'équipements qui bénéficient aux habitants de la Métropole alors qu'ils sont aujourd'hui majoritairement financés par les seuls Rouennais. Avec la Métropole, nous travaillons afin que ces « charges de centralité » soient réparties de manière plus équitable entre les communes de notre territoire.

se décline au quotidien et à tous les âges de la vie, des crèches municipales avec **l'ouverture de « Rose des Vents »** sur les Hauts-de-Rouen, aux écoles avec **la construction du gymnase « Nelson Mandela »** et de **l'école « Rosa Parks »** rive gauche, **deux programmes essentiels initiés par Valérie Fourneyron**. La rénovation achevée des résidences pour personnes âgées « Jeanine Bonvoisin » et « Trianon » se sont inscrites dans cette perspective. Celle de la résidence « Saint-Filleul » est programmée.

2 Au-delà de la proximité, vous avez également donné une place importante aux solidarités dans les politiques municipales. Qu'est-ce qui, selon vous, fait aujourd'hui de Rouen une « Ville de cœur » ?

En matière sociale, la solidarité est illustrée, notamment, par un budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) en augmentation depuis 2014, de 3,7 millions d'euros à 4,9 millions aujourd'hui. Les subventions aux associations œuvrant en faveur des solidarités ont été consolidées. Malgré un environnement financier complexe, elles représentent un total d'1,6 millions d'euros par an. Ces chiffres, comme les engagements répétés pris par la Ville en faveur des réfugiés notamment, sont l'illustration que **Rouen est une Ville de cœur, une Ville qui donne une attention toute particulière aux plus fragiles, quels qu'ils soient.**

La place du handicap est également prise en compte dans toutes les politiques menées par la Ville, que ce soit dans les crèches municipales, dans l'accès aux services municipaux ou dans l'espace public. De la même manière, **la lutte contre les discriminations** est au cœur de notre action, que ce soit au sein même de notre collectivité ou dans les actions que nous menons au quotidien avec les acteurs du territoire pour sensibiliser les habitants à ces thématiques. Vous le voyez, la solidarité est un tout. Elle traduit notre volonté de faire se rencontrer les uns les autres dans le respect des différences et dans un état d'esprit de tolérance.

3 L'agglomération de Rouen a obtenu le statut de Métropole et est devenue la capitale de la Normandie réunifiée. Vous utilisez le terme de « locomotive » pour caractériser le rôle de Rouen dans ce nouvel ensemble. Pouvez-vous nous donner des exemples qui viennent illustrer ce rôle ?

La Ville de Rouen est effectivement au cœur tant de la Métropole que de la Normandie ! **Capitale de la Normandie, notre Métropole se doit d'innover** et de créer de nouvelles dynamiques qui pourront irriguer l'ensemble du territoire régional. Nous devons bien sûr **travailler également avec les agglomérations du Havre et de Caen.**

Ce rôle de locomotive s'illustre particulièrement dans les projets d'urbanisme que nous avons impulsés et qui permettent à notre Métropole d'être attractive, de rayonner : **les aménagements des quais bas**, rive droite puis rive gauche, **le nouvel éco-quartier Luciline exemplaire** tant en matière d'habitat, de gestion de l'eau qu'en termes de développement durable, le futur éco-quartier Flaubert sur la rive gauche, **le développement des transports en commun en site propre...**

Vous l'aurez compris, une capitale régionale, c'est un environnement innovant mais ce sont aussi **des acteurs que la Ville doit soutenir et valoriser.** Nous avons fait le choix, à Rouen, de les accompagner, que ce soit **dans le domaine de la culture**, grâce à des dispositifs de soutien à la création qui ont porté leur fruit comme en témoigne la réussite de la compagnie « Piccola Familia » emmenée par Thomas Jolly, ou que ce soit **dans le do-**



© J.-P. Saget

maine sportif, où nous soutenons le sport pour tous, le développement des pratiques sportives féminines, ainsi que l'excellence du sport professionnel.

Il en va de même pour toutes les initiatives innovantes que la Ville soutient via notamment la création d'une « Bourse Tremplin » dont le Festival « Lucien » est issu. Le « Prix de l'Accueil » qui donne une belle visibilité aux commerçants est une autre contribution de la Ville à cette mise en lumière des talents comme l'est l'appel à projets « Rouen ÉcoprogrESS » pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Être un laboratoire des pratiques nouvelles en pariant sur les forces vives qui font la Ville au quotidien : voilà ce que nous portons à Rouen. Ce sont des atouts pour la Métropole qui est, et c'est important de le rappeler, un outil pour permettre aux communes de renforcer leur attractivité et leurs investissements, tout en conservant notre cœur de métier : la proximité.

4 Dans quel état d'esprit abordez-vous cette seconde partie de mandat ?

Changer la vie, changer la ville. Ces mots traduisent l'état d'esprit qui m'anime en tant que Maire de Rouen depuis 2014. Ils sont au cœur du projet que nous portons collectivement et quotidiennement au service des Rouennaises et des Rouennais. **Le projet « Cœur de Métropole » en cours est un des moteurs de ce changement de la ville.** Il va transformer en profondeur notre cœur historique, nos rues piétonnes, nos places et nos squares tout en mettant en valeur la richesse de notre patrimoine. Le square Verdrel, entièrement rénové, est à l'image de cette transfor-

mation aujourd'hui à l'œuvre. Les travaux en cours sur les boulevards vont permettre la mise en circulation du T4, facilitant les transports en commun de la rive gauche à la rive droite. **La rénovation des serres du Jardin des Plantes, de la patinoire de l'Île Lacroix ou du stade Mermoz** vont redonner du lustre à ces équipements rouennais emblématiques. Poursuivre les transformations que nous avons initiées dans la première partie de notre mandat en donnant toujours une place centrale à

la proximité et à la solidarité : c'est le cap que je me fixe avec mon équipe municipale pour les années à venir.

Tout ce qui a été fait a été mené à bien grâce à la solidité de cette équipe. C'est pourquoi, j'ai tenu à ce que ce soit chacune et chacun des adjoints et des conseillers municipaux délégués qui présentent les différents éléments de ce bilan.

Très chaleureusement à vous.

une place centrale
à la proximité
et à la solidarité

S cènes de partage

Toucher les publics, soutenir les artistes : tels sont les axes de la politique culturelle de la Ville. La recherche de l'excellence et l'accès au plus grand nombre peuvent faire bon ménage.

À la fois héritage et territoire en perpétuelle réinvention, la culture rassemble, crée du partage. Pour nourrir la rencontre de la population avec l'art et les artistes, la Ville s'attache à parler à tous les publics. C'est-à-dire aux Rouennais de tous les âges, de tous les milieux sociaux, de tous les quartiers. La

gratuits, au même titre que les concerts bimensuels des Méridiennes. Le renforcement de la place de l'art contemporain dans l'espace public : les fresques monumentales issues de Rouen Impressionnée 2016 en fournissent un bel exemple. Le débat citoyen : « Le Forum des spectateurs »,

où l'équipe de L'Étincelle invite chacun à s'exprimer sur la vie du théâtre, et « Le Café des Cultures », temps d'échange hebdomadaire à la salle Louis-Jouvet. La Ville a aussi pour mission première de soutenir les acteurs culturels dans leur diversité, de les aider à se structurer, et de contribuer à leur émergence. Un travail de fond est accompli pour accompagner les artistes, professionnels ou non. Il y a bien sûr la mise à disposition de la Chapelle Saint-Louis et de la salle Louis-Jouvet pour des résidences de création.



© B. Cabot

mairie joue sur plusieurs tableaux pour y parvenir. L'équilibre géographique : sur les Hauts-de-Rouen, la salle Louis-Jouvet tourne à plein régime tandis que rive gauche les Terrasses du Jeudi ont conquis depuis 2015 la place des Emmurées réaménagée. Le libre accès au spectacle vivant : les rendez-vous de la saison culturelle Curieux Printemps sont (presque) tous

Mais aussi l'aide apportée au fonctionnement des réseaux, comme RRouen (une dizaine de lieux au service des arts visuels) ou Moteur (qui fédère les 6 festivals de cinéma de Rouen). Quant à la valorisation des compagnies amateurs, elle est visible notamment avec la soirée spéciale « plateau amateurs » inscrite dans le festival Un Soir à l'âtre.

Lancement du festival Lucien, à l'ancienne gare Saint-Sever

1^{re} édition du festival Vibrations, au Jardin des Plantes

Naissance de L'Étincelle, théâtre de la Ville de Rouen

Réouverture de la bibliothèque patrimoniale Villon



QUESTION D'ÉDUCATION



© A. Bertreau - Agence Mona

« Nous travaillons à penser les passerelles entre l'éducation artistique en milieu scolaire et l'enseignement artistique et nous souhaitons que chaque enfant de notre territoire ait la chance de rencontrer les créateurs », fait valoir Christine Argelès, première adjointe en charge de la Culture. À cet égard, on peut citer en exemple la classe Cham (Classe à Horaires Aménagés Musique) du collège Braque, qui permet la **pratique d'une activité musicale en plus des cours généraux**, de la 6^e à la 3^e. Au départ, la Cham avait pour objet le chant, avec une intervenante du Conservatoire. Puis la pratique instrumentale s'est développée à travers une classe Musiques actuelles, en lien avec l'école de musique du Kalif. Les collégiens fréquentent ses locaux les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Grâce à l'engagement de la Ville, **les 43 élèves accueillis disposent d'un instrument qu'ils ramènent chez eux**. Pour l'année scolaire 2017-2018, Le Kalif et le Conservatoire ont passé une convention **offrant aux intéressés l'opportunité de prolonger cet apprentissage** par le biais de l'option TMD (Théâtre, Musique et Danse) du lycée Jeanne-d'Arc.



© J-P Sagot

CHRISTINE ARGELÈS

Adjointe chargée de la Culture

Le site du #VictorHugo est devenu indispensable en tant que lieu de création artistique ouvert à tous, mis à la disposition des professionnels et des amateurs. Ces anciens locaux de l'École régionale des Beaux-Arts vont garder leur vocation (le bouillonnement culturel) puisque nous avons décidé de pérenniser ce pôle. Pas un lieu de diffusion, mais une façon de réinventer les relations entre le public, les artistes et la culture. On y vient pour travailler, pour rencontrer l'autre, pour innover et expérimenter. En 2016, 123 acteurs différents ont bénéficié d'une convention, ce qui représente 1 596 jours d'occupation. Au 30 septembre dernier, 155 conventions avaient été signées, soit 2 452 jours d'occupation. Sur une seule et même semaine d'octobre, le 27 rue Victor-Hugo a accueilli en résidence les collectifs Vibrants Défricheurs, Georges, le Safran Collectif, le peintre graffeur Ecloz, les Cies Les Gros Ours, Magik Fabrik, Makitouch, Théâtre des Crescite, Jimmy Belette, le CDN Normandie Rouen, les associations La Berlinoise et Lolai Productions...

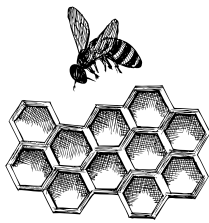
UNE LECTURE PUBLIQUE TRÈS À LA PAGE

La Ville a fait de la proximité le moteur de sa politique ambitieuse en matière de lecture publique. Rapprocher le citoyen du livre, c'est d'abord abolir le frein du coût : l'adhésion aux bibliothèques du réseau Rn'Bi (Rouen Nouvelles Bibliothèques) est gratuite pour tous les habitants. C'est ensuite miser sur la dématérialisation des savoirs pour assurer à chacun l'accès à distance au monde de l'écrit : pionnière et défricheuse, Rouen conçoit le prototype de la bibliothèque du futur (elle compte

parmi les 20 Bibliothèques Numériques de Référence du pays). C'est enfin mettre des ouvrages à portée de main de l'utilisateur potentiel : le dispositif municipal coordonné par la Direction de la proximité et de la démocratie participative « Livres en partage », remarqué au niveau national, déploie un ensemble de 30 boîtes à lire implantées dans les quartiers. D'avril à août derniers, l'opération « Il était une boîte » en a animé une par mois avec un spectacle pour les 5-10 ans.



© J-P Sagot



Comme à la maison

Véritable colonne du monde associatif, les maisons de quartier permettent à toutes les structures de bénéficier de locaux confortables afin d'y développer

leur activité et d'y accueillir leurs adhérents. Depuis 2014, leur nombre s'est accru. En effet, deux nouveaux lieux ont été créés. Le premier, le cloître des Pénitents (*photo*),

niché dans le quartier de la Croix-de-Pierre, a ouvert ses portes au printemps 2016. Le second, La Maison des familles Salomon, sur les Hauts-de-Rouen, a été inauguré le 27 septembre dernier. Ces deux équipements portent à 20 le nombre

des maisons de quartier sur le territoire de la ville. Depuis 2010, la Ville soutient chaque année la Fête des maisons de quartier qui se déroule au printemps, permettant aux habitants non seulement de découvrir les lieux, mais également les activités associatives qui y sont proposées. Afin d'optimiser leurs conditions et leur capacité d'accueil, la Ville a également, depuis trois ans, remodelé les plannings et les horaires de fermeture, lors de leur location, afin d'éviter toute nuisance sonore aux riverains qui résident à proximité. La maison de quartier est plus que jamais un rouage essentiel de la proximité et du lien social sur le territoire.



© F. Lamine

FORMATION, ORIENTATION, CONSEIL

La Ville propose un service gratuit d'aide et de conseil à la création et à la gestion d'une association. Elle publie en ligne un guide dans lequel toutes les étapes sont expliquées de façon très concrète. Sont également organisées durant l'année formations et conférences à destination des associations sur la législation, la comptabilité, ou encore la recherche de financements et la sensibilisation à la recherche de mécènes. Des experts-comptables rencontrent également gratuitement les porteurs de projets à la Maison des associations, lieu ressource indispensable pour tout acteur associatif.



© J.-P. Sagot

MANUEL LABBÉ
MATHIEU CHARLIONNET



© J.-P. Sagot

Adjoint et Conseiller municipal délégué à la Vie et initiatives associatives et aux Maisons de quartier.

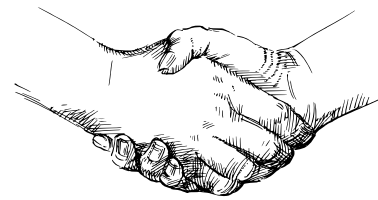
Depuis 2014, le budget dédié aux associations a été renforcé. Nous avons même créé une enveloppe consacrée à l'ESS (Économie sociale et solidaire). La Ville soutient plus de 450 associations. Sur les 200 structures que j'ai pu rencontrer depuis 2014, un tiers d'entre elles sont nouvelles. Afin d'entretenir ce dynamisme - porté également par les nombreux bénévoles des structures - la Ville incite les associations à faire leur demande de subventions en fonction de projets. Cela permet d'impulser des initiatives inter-associatives et de favoriser la mutualisation de moyens. Quant à la création des deux maisons de quartier, Cloître des Pénitents et Maison des familles, la première répond à une forte demande des habitants du quartier Croix-de-Pierre, quant à la seconde, elle pallie l'absence d'équipement sur le quartier de la Lombardie, en offrant aux habitants une salle dont la jauge est une des plus importantes.

ÇA DÉMÉNAGE!



© R. Carat - Ville de Rouen

Depuis 2016, le forum A l'asso de Rouen se déroule en septembre avenue Pasteur. Un véritable défi pour la Ville qui en a non seulement changé le lieu, mais aussi avancé la date. Pari réussi puisque l'événement a été plébiscité par le public. Cette année, plus de 300 associations s'y ont participé, la Ville ayant renforcé la présence des structures sportives, dans l'optique de faciliter les inscriptions en club. Une belle opportunité pour les associations d'aller à la rencontre de toutes les populations et de mettre l'accent sur l'attractivité du monde associatif. ●



LA CARTE VERTE



© P. Lamy - Ville de Rouen

Parmi les outils de la démocratie participative, il y a l'**Atelier Urbain de Proximité (AUP)**, groupe de réflexion et de concertation autour de projets d'aménagement de grande envergure. L'AUP Repainville a été créé pour **faire du site remarquable de Repainville un parc naturel urbain**. Il s'agit d'ouvrir au plus grand nombre cette zone humide de 10 ha tout en assurant la **protection de l'écosystème**. Mis en route voilà deux ans, le projet prend forme. Le parcours en caillebotis et le kiosque d'observation sont en cours de réalisation. Les panneaux pédagogiques seront ensuite conçus et posés. Les travaux de mise hors d'eau ont commencé à la maison Lelaumier, seule construction existante sur le site. Une partie du bâtiment est destinée à l'APSNR (Association pour la protection du site naturel de Repainville), l'autre abritera douches et sanitaires pour les chantiers de Cardere (Centre d'éducation à l'environnement). L'activité maraîchère s'épanouit avec la ferme urbaine pédagogique Le Champ des possibles, dotée cette année d'un tunnel de production et de bungalows aménagés pour l'accueil du public et le stockage. Le chalet ainsi libéré va être mis à la disposition de l'Association des jardins familiaux de la vallée des deux rivières.



© F. Coraichon

JEAN-MICHEL BÉRÉGOVOY

**Adjoint chargé de la Coordination
des outils de la démocratie participative
et des Politiques de proximité**

Rouen a toujours su se positionner à la pointe de la démocratie participative : la Ville a créé dès 1996 des conseils de quartier, elle les a dotés à partir de 2009 d'un budget propre, elle a mis en place les Ateliers urbains de proximité (AUP) en 2009, et en 2015 elle a divisé son territoire en 4 secteurs avec chacun un adjoint de quartier en charge de la proximité, pour la gestion du quotidien. L'année prochaine nous allons lancer un appel à projets citoyens. Le principe est adopté, la méthode en cours d'élaboration. Il s'agira de demander aux Rouennais quelles réalisations ils ont envie de voir émerger à l'échelle de leur ville ou de leur rue, dans un souci de développement durable, de mieux vivre ensemble, de culture pour tous. Cela aboutira à une votation citoyenne pour sélectionner une douzaine de projets à mettre en œuvre sur trois ans. Ainsi on boucle la boucle, on atteint le stade ultime du processus participatif : l'évolution de la ville émane et est validée par les habitants. Impossible d'aller plus loin dans la co-construction. L'« expertise d'usage » entre au cœur de l'action publique, comme elle est rentrée dans les AUP. Chacun est un expert de sa vie, donc de son quartier. Son expérience d'usager de l'espace public influence la décision politique.



ROUEN ENSEMBLE

Les deux pages suivantes présentent un panorama des réalisations portées par les 12 conseils de quartier de la ville depuis mars 2014. Cette liste n'est pas exhaustive. Elle témoigne de la façon dont la démocratie participative, à force de petites touches de travaux de proximité, contribue à façonner le cadre de vie des Rouennais pour accroître directement leur bien-être. ●

Mise en place
des 4 secteurs

Assises de la
Démocratie
participative et locale

20 ans de la démocratie
participative
à Rouen

Renouvellement des
conseils de quartier

2014

2015

2016

2017



HADER CHERHEMANI

Adjoint du
Secteur Centre

Le centre-ville se transforme en profondeur avec notamment la rénovation de l'emblématique square Verdrel, véritable poumon vert du centre historique, le projet « Cœur de Métropole », les aménagements du parvis de la gare et ceux des boulevards réalisés dans le cadre du nouveau transport en commun T4. La Ville a pris soin de mettre l'usager, l'habitant, le commerçant, le conseiller de quartier ou le représentant d'association, toujours au cœur de la concertation. Par le développement des espaces piétons et arborés, ces projets ambitieux améliorent la qualité de vie des Rouennais. Ils valorisent aussi notre territoire et réaffirment l'attractivité de notre capitale régionale.



FLORENCE
HÉROUIN-LÉAUTÉY

Adjointe du
Secteur Ouest

Le projet de ligne T4 va fortement transformer la physionomie de la place Cauchoise. Repensé, le site va perdre son profil de carrefour pour devenir une place à part entière, disposant d'un plateau piétonnier qui s'étendra jusqu'à la rue Saint-André. Les espaces perdus seront redistribués aux piétons pour une meilleure marchabilité et un accès facilité aux commerces. Ces évolutions sont le fruit des observations et des propositions formulées par les habitants et les conseillers de quartier. L'autre point fort de ce projet, attendu et souhaité par tous, est l'implantation d'une station T4 au croisement de la rue de Crosne et de l'avenue Flaubert. Elle permettra elle aussi de créer une véritable « couture urbaine » entre les quartiers Ouest et le centre-ville.

► Vieux-Marché/Cathédrale

- Nouvelle aire de jeux sur les quais bas rive droite au pied du boulevard des Belges (en collaboration avec le conseil de quartier Pasteur) avec un drakkar pouvant accueillir 55 enfants
- Réaménagement du square Saint-Pierre-du-Châtel, rue Camille Saint-Saëns

► Saint-Marc/ Croix-de-Pierre/ Saint-Nicaise

- Travaux de sauvegarde de la méridienne des jardins de l'Hôtel de Ville
- Réaménagement en espace paysager de la placette à l'angle des rues de Joyeuse et du Maulévrier, baptisée place Juliette-Billard

► Pasteur

- Aménagement des jardins Jean-de-Verrazane par l'installation de 3 agrès sportifs pour adultes (dont deux accessibles aux personnes à mobilité réduite) et d'une table de ping-pong.
- Continuité cyclable entre le pont Guillaume-le-Conquérant et le jardin Jean-de-Verrazane.
- Organisation et animation d'une chasse aux trésors familiale dans le cadre des journées européennes du patrimoine 2016.

► Coteaux Ouest

- Embellissement de la maison de quartier Mustel par une fresque sur la façade
- Création de stationnement et de cheminement piéton rue de Bapeaume
- Remise en état de l'escalier de la rue du Chouquet
- Aménagement pour les piétons place de l'église Saint-Gervais
- Sécurisation aux abords des écoles Lefort et Pasteur

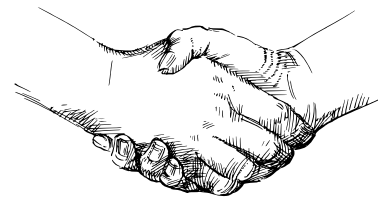
► Gare/Jouvenet

- Mise en sécurité des cheminements piétonniers route de Neufchâtel
- Aménagement du square des Poètes, rue de Bihorel



► Centre-ville rive gauche

- Aménagement de la place Lemoyne-d'Iberville en espace de loisirs et de détente
 - Installation de 4 agrès sportifs dans le square Gaillard-Loiselet
 - Dans le cadre du projet Fil Vert, acquisition de jardinières destinées au mail Pélissier (derrière la MJC)
 - Sécurisation de l'avenue Jacques-Chastellain sur l'Île Lacroix



► Sapins/Châtelet/ Lombardie

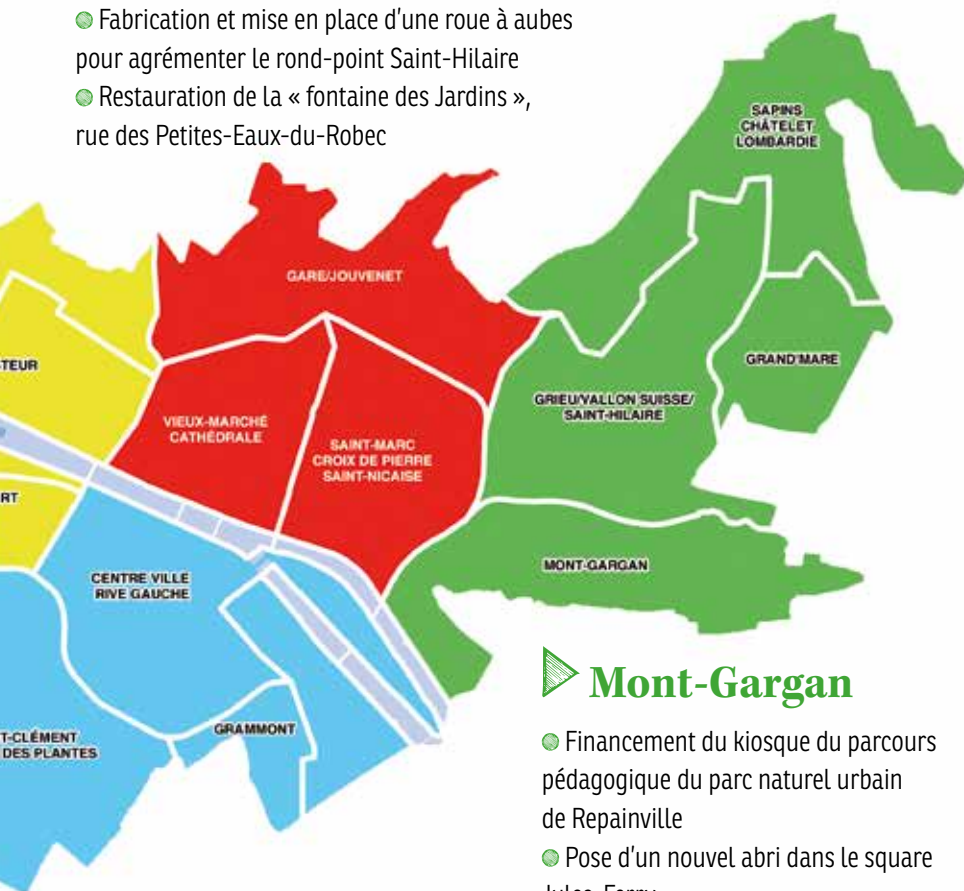
- Réalisation d'une fresque sur la façade de la bibliothèque du Châtelet
- Requalification de l'espace à la jonction des rues Texcier et Dupuis
- Rénovation du square Saint-Jean-Eudes

► Grand'Mare

- Implantation, sur l'esplanade, d'un panneau électronique d'information
- Embellissement des jardinières du centre commercial
- Réalisation, par un collectif d'associations, de jardinières partagées installées sur l'esplanade

► Grieu/Vallon Suisse/Saint-Hilaire

- Fabrication et mise en place d'une roue à aubes pour agrémenter le rond-point Saint-Hilaire
- Restauration de la « fontaine des Jardins », rue des Petites-Eaux-du-Robec



► Mont-Gargan

- Financement du kiosque du parcours pédagogique du parc naturel urbain de Repainville
- Pose d'un nouvel abri dans le square Jules-Ferry

► Saint-Clément/ Jardin des Plantes

- Rénovation du square Pinchon
- Aménagement du carrefour rue Hameau-des-Brouettes/ rue Louis-Blanc
- Création du jardin partagé « Le Jardin de Charlotte » rue des Roselies à côté du centre municipal Charlotte-Delbo

► Grammont

- Financement de la création et de l'implantation au parc Grammont d'une horloge réutilisant les anciennes aiguilles de celle des abattoirs
- Installation de 5 agrès sportifs au parc Grammont
- Acquisition d'un cabanon et d'une table de pique-nique pour le jardin partagé « Le jardin de Félix » au cœur des résidences Grammont-Dévé



© F. Coraichon

JEAN-MICHEL
BÉRÉGOVOY

Adjoint du
Secteur Est

Faire avec et pour les habitants. C'est notamment le cas sur nombre de projets portés à l'Est de Rouen. Financée par le bailleur et coélaborée avec les habitants, une résidence intergénérationnelle portée par l'association « Bien vivre et vieillir à la Grand'Mare » sortira bientôt de terre. Une maison médicale ouvrira à terme aux Sapins, à l'issue d'un travail avec les professionnels de la santé et les habitants. Également au sein de l'AUP, l'aménagement de Repainville est coconstruit et le budget participatif y contribue via le parcours pédagogique qu'il finance en partie. Enfin, les « Lombardines », habitantes du quartier, contribuent à l'amélioration quotidienne de la Lombardie dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité (par exemple, la sécurisation des abords de l'école Marot-Villon).



© J.P. Sagot

JEAN-LOUP
GERVAISE

Adjoint
du Secteur Sud

Le centre-ville rive gauche se construit de tous les côtés, c'est un pan de ville en pleine mutation. Dans ce contexte, les maîtres-mots sont l'écoute et le dialogue : il y a énormément de réunions publiques pour expliquer aux habitants que l'on est dans un objectif de densification de la ville avec un urbanisme de qualité. On veut construire plus, construire mieux.

Espace public à partager

À Rouen comme dans d'autres grandes métropoles, les urbains ne se déplacent plus comme avant. La mobilité douce et active est désormais privilégiée tout comme l'usage raisonné de la voiture.

L'extension du plateau piétonnier et son aménagement en centre-ville entrepris depuis 2016 portés par le projet Cœur de Métropole viennent renforcer la politique de déplacements menée par la municipalité. Une politique appliquée aussi bien en interne qu'en externe, à destination des agents de la Ville et des habitants.

« Nous avons instauré le PDE (Plan de déplacement entreprise, NDR) qui favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail et les déplacements professionnels, explique Céline Millet, adjointe chargée de la Mobilité. Cela s'est traduit par la

création du covoiturage entre salariés, l'acquisition de véhicules électriques et la mise en place prochainement de l'indemnité kilométrique pour les agents se rendant au travail à vélo. » Anticipant les préconisations du Conseil national de la transition énergétique (CNTE) portant sur le développement des mobilités actives, à savoir le vélo et la marche, la Ville poursuit son travail dans différentes directions. À l'image de la réduction de la vitesse en ville, symbolisée par le marquage au sol des entrées en aire urbaine « Zone 30 » et facilitée par l'augmentation du nombre de zones de rencontre. La Ville étend également son maillage cyclable grâce à l'essor des rues à double-sens pour les vélos, la création d'arceaux au plus près des lieux de vie, de bandes et de pistes réservées favorisant la pratique du vélo pour tous. Toutes ces actions favorisent l'émergence de nouveaux comportements dans l'espace public, nécessaires pour améliorer le quotidien de ses usagers et des habitants.



© C. Unisel



© J.-P. Sageot

CÉLINE MILLET

Adjointe chargée
de la Mobilité

Les déplacements doux nous permettent d'agir sur plusieurs leviers. Ils contribuent à l'amélioration de la qualité de l'air, à apaiser l'espace public en faisant diminuer les conflits et les tensions entre les différents usagers. Notre qualité de vie s'en trouve par conséquent améliorée grâce, également, à une meilleure fluidité dans nos déplacements. L'accès aux commerces de proximité ainsi qu'aux espaces de vie en centre-ville en est facilité. Soutenir et développer la marchabilité est aussi une question de santé publique. Marcher comme faire du vélo améliore non seulement la condition physique, mais favorise le lien social entre les habitants. Les gens se croisent, s'arrêtent, discutent et consomment. Accroître les déplacements doux en ville permet de rendre cette dernière plus attractive et d'en relancer le dynamisme économique.



© J.-P. Sageot

CHRISTOPHE DUBOC

Conseiller municipal
délégué au Stationnement

La politique de stationnement mise en place a pour but de dissuader la voiture de rentrer en centre-ville. À partir de 2018, elle se modernisera grâce à de nouveaux outils de contrôle plus efficaces. Elle redonne sa place à l'accessibilité et à la marchabilité en rééquilibrant le partage de l'espace public entre les différents usages. La disparition des zones de gratuité a contribué à réduire de façon non négligeable le nombre de voitures en centre-ville, indispensable pour améliorer la qualité de notre environnement et lutter contre la pollution et les nuisances sonores. La voiture doit reprendre une place raisonnable et raisonnée en centre-ville.



Certifié qualité

C'est l'une des belles satisfactions de ce début de mandat : la Ville brille par la qualité du service public délivré. Ce n'est pas seulement une impression, c'est surtout le rapport des différents au-

diteurs indépendants qui le stipule. Rouen se classe ainsi parmi les 10 villes de France les plus dynamiques en ce qui concerne les démarches qualité. Une certification officielle qui vient appuyer la reconnaissance

du travail effectué par les agents de la Ville dans l'ensemble des directions. Et surtout une volonté de répondre au mieux aux attentes des Rouennais. Dernièrement, plusieurs services et directions ont acquis et/ou renouvelé leur certification ISO et OSHAS : la direction des Affaires Juridiques pour les études juridiques, la

direction des Ressources Humaines pour le processus recrutement, la direction du Patrimoine Bâti pour tous ses processus de travail, la direction de la Logistique et des Achats pour l'environnement, la santé et la sécurité au travail étant également mises en avant dans ces deux derniers services. « Nous pouvons souligner la qualité du recrutement effectué ces trois dernières années, ajoute Olivier Mouret, adjoint en charge du Personnel municipal. Entre les départs à la retraite et les départs volontaires, nous engageons une cinquantaine de personnes chaque année. Nous n'avons que des satisfactions à ce niveau. » L'intérêt de ces audits qualité ? Valoriser les points forts et identifier les points à améliorer, pour toujours continuer à faire progresser le service public.



© F. Coraichon



© J.-P. Sageot



**OLIVIER
MOURET**

**Adjoint chargé
du Personnel municipal**

Je m'étais engagé il y a trois ans à placer mon mandat d'adjoint au maire en charge du Personnel municipal sous le signe de l'écoute. Cet objectif est toujours d'actualité. Chaque agent qui désirait m'exposer une difficulté a été reçu. Chaque dossier soulevé par une direction ou une organisation syndicale, a été étudié avec attention. Le dialogue social a été au cœur de mes préoccupations et le sera encore dans les mois à venir avec comme mots d'ordre équité et égalité de traitement. Les personnels municipaux sont la force des collectivités territoriales. Préservons ensemble cet atout au service des habitants.



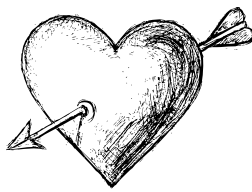
© J.-P. Sageot



**MAMADOU
DIALLO**

**Conseiller municipal
délégué à l'État civil**

Afin de faciliter les démarches administratives, la Ville a lancé depuis le 1^{er} septembre 2016 le guichet unique. Ce dispositif permet à un seul et même agent de délivrer différentes prestations concernant l'État civil, la carte d'identité ou encore les inscriptions scolaires. Plus rapide, cet accueil unique se pratique à l'Hôtel de Ville et dans les trois mairies de proximité. La Ville porte aussi pour 2018 le projet de « compte citoyen ». Chaque personne, via un compte propre, se connectera sur Rouen.fr à un portail unique. Ce dernier centralisera toutes les formalités administratives pouvant être effectuées directement en ligne.



O bjectif insertion

Réduire les inégalités territoriales et sociales, permettre l'accès aux droits... Les missions de la politique sociale de la Ville sont multiples. Et parmi elles, favoriser l'insertion fait l'objet d'une attention particulière.

Au quotidien, aux côtés des services de l'État, la Ville s'engage pour l'accès ou le retour à la formation et à l'emploi des plus fragiles. Elle y contribue directement via « L'Atelier » (photo) qui récupère des meubles pour les retaper et forme des publics en difficultés. Elle accompagne également les habitants



© A. Bertureau - Agence Mona

des quartiers prioritaires souhaitant créer leur activité grâce au dispositif « Cités Lab ». Dans la même optique, la Ville soutient l'emploi en finançant des marchés d'insertion avec l'union locale pour l'innovation et l'insertion professionnelle et avec la Régie des quartiers de Rouen. En complément, différentes associations sont accompagnées par la Ville. Une des belles illustrations : la « Cravate Solidaire » qui a implanté son antenne à Rouen en septembre 2016. Drôle de nom qui cache une belle intention : collecter des vêtements – des cravates, aussi – pour des femmes et des hommes à la recherche d'un emploi et les préparer à un entretien d'embauche grâce à des ateliers de mise en situation. Dernier soutien en date : le projet de restauration sociale « Léo à Table » à la Grand'Mare, porté par « Interm'Aide Emploi », qui a ouvert ses portes en septembre 2017. La réussite de l'insertion sur notre territoire est avant tout collective. C'est ce que nous portons et défendons à Rouen avec les acteurs concernés.

CAROLINE DUTARTE

Adjointe chargée des Solidarités,
de la Politique de la ville et de l'Insertion.

« **R**ouen, Ville de cœur » : des mots pour dire à quel point la solidarité est pour nous une priorité. L'augmentation du budget du Centre communal d'action sociale (CCAS) de 3,9 à 4,7 millions d'euros en est l'illustration tout comme le maintien, à hauteur de 1,6 million d'euros, des subventions de la Ville aux associations œuvrant dans le domaine des solidarités. Ces trois dernières années, nous avons également mis l'accent sur le développement des actions d'insertion en renforçant l'accompagnement à la recherche d'emploi et à la création d'activité. Le soutien aux marchés d'insertion est aussi un des axes majeurs de nos politiques en la matière. Un important travail de concertation mené avec les partenaires associatifs, institutionnels et les habitants doit nous permettre de renforcer notre présence sociale dans les quartiers qui en ont le plus besoin. C'est tout l'enjeu des années à venir.

HORTENSE HECTOR

Conseillère
municipale
déléguée à l'Insertion

L'insertion est une priorité pour la Ville. Elle se traduit par un accompagnement au quotidien, particulièrement précieux dans les quartiers prioritaires. C'est par exemple la Mission Insertion Professionnelle, un service municipal destiné aux jeunes et aux adultes souhaitant bénéficier de cet accompagnement (recherche d'emploi et de formation). Des ateliers pour rédiger une lettre de motivation ou un CV, ou encore un centre de documentation sur les métiers et les formations, sont ainsi proposés.

AVANCER ENSEMBLE

Les vertus du dialogue, ce sont elles qui ont conduit à la mise au point d'un chantier exemplaire: le nouveau projet social Grammont. Ce projet fait suite à la disparition de l'association La Sablière en 2016. L'association était jusqu'alors le centre social du quartier, le relais concret de l'action sociale de la Ville. La Sablière disparue, la Ville n'a pas voulu abandonner le quartier et a lancé une large concertation auprès des habitants. Six mois de rencontres et d'ateliers au cours desquels les uns et les autres ont pu exprimer leurs besoins et partager leurs préoccupations. Certains ont même pu proposer des solutions directes et concrètes. Le diagnostic terminé, la réflexion a mené à un plan d'action pour répondre à ces besoins. En cette fin d'année 2017, la Ville s'apprête à présenter ce nouveau projet à la population de Grammont et envisager avec elle la manière de le mettre sur pied. C'est une démarche audacieuse qui parie « sur l'intelligence collective et l'innovation », souligne Caroline Dutarte, adjointe chargée des Solidarités. ●



© J.-P. Sargent

OLIVIER MOURET

**Adjoint chargé
des Personnes âgées**

Même si cela ne fait pas partie de ses obligations, la Ville tient à accompagner les personnes âgées le mieux possible et le plus longtemps possible. En proposant des activités mais aussi quantité d'autres services. Et parce que les besoins peuvent être de natures très différentes, la Ville répond par un suivi personnalisé que nous sommes parvenus à mettre en place au fil des années, à l'heure où le maintien à domicile est devenu une réalité. C'est l'avantage de bien connaître la population à travers des dispositifs réguliers proposés par la Maison des Aînés. Avec cette proximité, nous offrons aux personnes âgées un suivi « bienveillant ». Et nous pouvons ainsi intervenir quand cela est nécessaire comme le montrent les actions mises en œuvre dans le cadre du Plan canicule. Le Clic (Centre local d'information et de coordination) des aînés ouvre ainsi environ 1 500 dossiers par an pour lesquels des réponses adaptées sont apportées dans plus de 90 % des cas. Dans les autres cas – plus complexes –, des services spécialisés sont mobilisés afin d'accompagner les personnes présentant des pathologies sévères. La Ville propose ainsi sur son territoire une offre cohérente et complémentaire d'accompagnement des personnes âgées.

GUÉNAËLLE CORNU-LE VERN

**Conseillère municipale
délégée aux Personnes âgées**

Après la construction de la résidence Rose-des-Sables inaugurée en janvier 2013 dans le quartier de la gare, la Ville a lancé un plan de rénovation des 3 autres résidences. Ainsi, les 70 appartements de la résidence Bonvoisin ainsi que les 67 de la résidence Trianon ont été entièrement refaits, avec le concours de la Carsat. Saint-Filleul est la prochaine sur la liste. Parallèlement, dans tous ces établissements, des salles de convivialité seront créées dans les mois qui viennent. Après le confort individuel des locataires, la Ville vise ainsi le bien-être collectif en posant les bases d'ateliers et d'activités qui pourront alors se dérouler dans des conditions optimales... Et conviviales.



© A. Berteaux - Agence Mona

**Montant de l'aide
alimentaire
d'urgence**

27 000 €

**Personnes invitées
au Noël solidaire
à l'Hôtel de Ville**

360

**Accueils de jour
en 2016 (Chaloupe
et Escalé)**

11 00

**Logements dans les
résidences municipales
pour personnes âgées**

282

Handicap, l'affaire de tous

Depuis 2014, la Ville a intégré le handicap en tant que compétence municipale propre. Rattachée à la lutte contre les discriminations, cette thématique fait l'objet d'un engagement politique fort. En effet, s'appuyant sur la loi du

11 février 2005 portant sur le handicap, la municipalité doit rendre accessible ses 227 ERP (Établissements recevant du public) à tout porteur de handicap, qu'il soit mental, physique ou visuel. Un plan d'actions sur neuf ans d'un montant global de 9 millions

d'euros. Trois tranches de travaux ont été planifiées jusqu'en 2024. Des aménagements ont déjà été entrepris dans les écoles, les gymnases, les crèches et les bibliothèques. Cet effort a aussi porté lors des dernières élections présidentielles et législatives sur la standardisation des urnes.

L'accessibilité concerne le commerce, à travers une commission spécifique : « Nous étudions au cas par cas les dossiers pour la mise en accessibilité des magasins, en lien avec les associations représentatives et nous conseillons même les commerçants, explique Anne-Émilie Ravache, conseillère municipale en charge de la Commission. Il y va de l'intérêt de tous. » Pour finir, le Plan d'accessibilité des voiries et espaces publics mené conjointement avec la Métropole Rouen Normandie permet depuis 2015, grâce à des itinéraires élaborés avec les associations et les conseils de quartier, aux personnes handicapées de se déplacer entre différents ERP et à travers la ville. Plusieurs trajets existent déjà reliant la gare à l'Hôtel de Ville au CHU de Rouen, à la CPAM rive gauche ou encore au Jardin des plantes.



© G. Flamein



© J.P. Sagot

HÉLÈNE KLEIN

Adjointe à la Lutte contre les discriminations, aux Droits des femmes, à la Citoyenneté et aux Personnes en situation de handicap

Mener une politique publique de lutte contre les discriminations est un défi à relever qu'il s'agisse du handicap, de l'homophobie, du droit des femmes. Cela nécessite une véritable volonté politique de réduire les inégalités, à l'heure où la société actuelle les creuse encore plus. En termes d'égalité Femmes/Hommes, nous poursuivons les actions entreprises depuis la signature de la charte en 2011. C'est un travail de longue haleine. Nos services sont davantage dans une culture de l'égalité dont nous poursuivons le développement, notamment à l'encontre des jeunes, à travers les Zazimuts, le Lab>Fab, le Contrat Partenaire Jeunes. Nos efforts ont également porté ces derniers temps sur la citoyenneté. La Ville s'est en effet fortement engagée sur l'accueil des migrants des réfugiés et sur la protection des enfants scolarisés dont les familles sont en cours de régularisation, en proposant d'une part, des hébergements provisoires, en réalisant, d'autre part, des parrainages républicains. J'ai le devoir de rester une élue vigilante et active avec les citoyens et les associations pour tous ces combats.



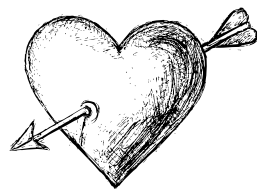
© J.P. Sagot

ANNE-ÉMILIE RAVACHE

Conseillère municipale déléguée à la Politique municipale à destination des personnes en situation de handicap

La commission Accessibilité a pour but d'étudier les dossiers envoyés par les commerçants concernant la mise en accessibilité de leur magasin, en lien avec les associations représentant tout type de handicap. Cela demande un gros travail en amont afin que ces dossiers nous arrivent les plus complets possibles. Nous conseillons également les commerçants sur la façon de s'y prendre pour rendre leurs locaux accessibles. C'est vraiment une étude au cas par cas, en fonction du type de commerce. Ces démarches sont faites dans l'intérêt de tous. L'accessibilité concerne aussi bien les personnes âgées que les familles avec poussette.

Rouen, ville solidaire



BÉATRICE BOCHET

Conseillère municipale déléguée chargée
de la Politique municipale de santé publique

La santé, c'est le bien-être. Au-delà des actions nationales (Octobre rose, Mois sans tabac etc.) la Ville s'inscrit dans un rôle de facilitatrice et d'animatrice du réseau des acteurs de la santé en créant du lien entre les associations existantes, qui font au quotidien un travail formidable. Afin de leur permettre de monter en compétences, des temps d'échanges réguliers sont organisés ; les petits-déjeuners de la santé, les assises etc. À l'issue des Assises de la Santé qui ont eu lieu en 2016 et qui ont permis de tirer le bilan du Contrat local de santé signé avec l'ARS (Agence régionale de santé) en 2013, nous avons fondé le réseau Précarité, coordonné par Émergences. L'idée est de faire passer l'information entre toutes ces structures afin de permettre l'accès au soin aux plus précaires.

DROITS POUR TOUS

Le 17 mai 2013 a été promulguée la loi sur le mariage pour tous autorisant l'union des couples homosexuels. Dans ce contexte marqué par une recrudescence de l'homophobie, la Ville a entendu les demandes des associations qui travaillent sur le sujet. Chaque année, le 17 mai, elle affiche sur le fronton de la mairie son engagement contre l'homophobie. Elle soutient également l'organisation de la Marche des Fiertés. La Ville forme

régulièrement ses agents à la qualité de l'accueil des personnes LGBT (Lesbiennes, gays, bi et transsexuels). Elle travaille désormais à faciliter le changement d'État civil pour les personnes transsexuelles. Depuis la loi de 2013, le prénom des couples à marier ne figure pas sur la liste des élus rouennais célébrant les mariages, évitant ainsi une différenciation entre couples hétérosexuels et homosexuels.



MIAM : LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE



Faut-il encore rappeler que les enfants des écoles rouennaises ont la chance de pouvoir bénéficier de bons repas depuis que la Ville a repris le service de restauration en régie municipale ? **Retrouver le goût et la qualité**, c'était l'objectif, avec, en plus, le souci du « circuit court ». Ne pas faire venir du bout du monde ce que l'on peut trouver dans la région... Et si c'est « bio », c'est encore mieux. Et pourquoi pas du « label rouge » ? Des **repas équilibrés grâce aux lumières d'un nutritionniste**, notons-le. La récompense, c'est aussi la probable obtention d'un label éco-responsable pour la fin 2017... Mais depuis que la régie « roule », la Ville s'attaque à d'autres chantiers entre la poire et le fromage : un repas dans de bonnes conditions et une **sensibilisation accrue au tri sélectif et à la lutte contre le gaspillage**.

**Parrainage
républicain de 3
enfants kosovars**

2015

**558 000 € pour la
mise en accessibilité
des ERP**

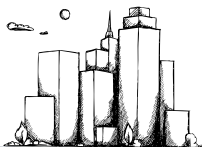
2016

**1^{res} Assises
de la Santé**

2016

**Mise en accessibilité
de l'avenue
Jacques-Chastellain**

2017



© B. Cabot

Bâtir pour l'avenir

Rouen voit au fil des années son visage changer pour mieux s'adapter aux modes de vie de ses habitants et améliorer leur environnement. L'aménagement des quais en est l'exemple le plus frappant.

Le 7 juillet dernier, les aménagements des quais bas rive gauche entre les ponts Boieldieu et Guillaume-le-Conquérant, lancés par Valérie Fourneyron en 2008, ont été inaugurés. Cette nouvelle réalisation vient ponctuer un projet de reconquête des berges de la Seine commencé par Yvon Robert en 1995. Plus de vingt ans après, la prairie Saint-Sever, ses aires de jeux et de détente et le parc urbain qui se poursuit jusqu'à la presqu'île Rollet répondent aux restaurants qui jalonnent les quais bas rive droite. Co-

lonne vertébrale de la ville, la Seine a retrouvé la place centrale qui fut longtemps la sienne auprès des Rouennais. En y développant 23 hectares d'espaces verts – près de 900 arbres plantés –, des lieux de détente, des aires de jeux et de l'activité économique, le fleuve est redevenu un élément de liaison fort entre les deux rives. La Ville y déploie chaque été Rouen sur Mer (*photo*), créé par Valérie Fourneyron en 2008, et dont le succès est toujours aussi important chaque année. Elle soutient aussi le festival Rush

sur la presqu'île Rollet au printemps, sans oublier l'Armada qui se tiendra en juin 2019. Rive gauche, le 108 accueille désormais le siège de la Métropole, le 107, quant à lui, disposera de bureaux, de quatre restaurants, d'une crèche et d'un espace d'exposition. Rive droite, le permis de construire est lancé pour le hangar 11 qui abritera les futurs locaux de France 3 Normandie. La Ville, la Métropole et le Grand Port maritime viennent de relancer également un appel à projets concernant l'avenir du hangar 105.

CHRISTINE RAMBAUD

Adjointe chargée de l'Urbanisme

Construire la ville sur la ville, se réapproprier les friches urbaines et éviter l'étalement urbain est un objectif largement partagé mais le temps de l'urbanisme est un temps long. Aujourd'hui la transformation est visible, palpable. Les quais de Seine, transformés en grand parc urbain, en sont un bon exemple. Corridor de biodiversité, accessible à toutes les générations, fréquenté par les coureurs, les piétons, les sportifs et les enfants, il permet à chacun de renouer avec le fleuve. L'éco quartier Luciline qui prend forme sur ses 9 hectares et l'éco quartier Flaubert avec ses 90 hectares, dont les premiers immeubles verront le jour dans deux à trois ans, sont deux autres exemples de la mutation de Rouen. Notre ville change, notre ville bouge et se transforme, pour toujours mieux accueillir les Rouennaises et les Rouennais.

DU NOUVEAU À L'OUEST

Qui peut dire à quoi ressemblait il y a encore quelques années ce qui est devenu aujourd'hui l'écoquartier Luciline ? S'il reste encore quelques grues, la plupart des immeubles imaginés par les architectes François Leclercq, le Bureau 112, l'Atelier des 2 anges ou encore l'agence FHY, accueillent habitants, commerces et entreprises. Les dernières constructions en bord de Seine et le long de la rue Amédée-Dormoy seront livrées d'ici à la fin de l'année ou au cours du premier trimestre 2018. Sur ses 9 hectares, le site est une véritable vitrine exemplaire en termes d'environnement. En témoignent son chauffage par géothermie, ses bâtiments basse consommation et à énergie passive

ainsi que sa gestion des eaux par un mail qui traverse le quartier. D'un coût global de 49,9 millions d'euros, ce projet de restructuration urbaine conçu par l'agence Devillers est financé à hauteur de 28 millions par la Ville.



LA RÉNOVATION URBAINE : UNE PRIORITÉ



La première loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a permis à la Ville de **désenclaver les Hauts-de-Rouen et le quartier Grammont** par le développement des transports en commun et la création de rues, d'en rénover le bâti et de les doter d'équipements publics supplémentaires. Jusqu'en 2025, la municipalité est engagée dans un second plan national de rénovation urbaine (PNRU), sur les Hauts-de-Rouen ainsi que sur le quartier Grammont. Il convient aujourd'hui **d'améliorer les équipements publics vieillissants, de poursuivre les aménagements urbains, de diversifier l'habitat pour plus de mixité sociale et de développer l'attractivité économique**. Des études sont en cours pour évaluer les besoins de ces territoires en matière d'éducation, d'emploi, de santé, de sécurité, de justice et de transport.

Espace des quais
réaménagés
rive gauche

Éco-quartier
Luciline

Éco-quartier
Flaubert

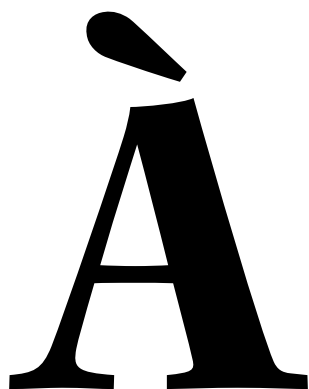
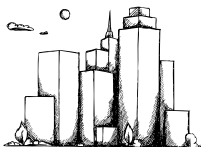
Nombre d'arbres
plantés sur les quais
bas rive gauche

6 KM

9 HECTARES

90 HECTARES

885



chacun son logement

Neuf, ancien, à louer ou à acheter, résidences étudiantes...

À Rouen, la question du logement touche toute la population.

Et mérite toutes les attentions.

Reconstruire la ville sur la ville est un challenge permanent, c'est aussi une action observée au quotidien par tous les Rouennais. Le mandat en cours est marqué par de nombreuses opérations immobilières qui transforment la ville et son paysage (*ci-dessous la résidence Rouen Habitat Simone-de-Beauvoir*). Rive gauche par exemple, c'est tout un quartier (Rondeaux – avenue de Caen – Chartreux) qui s'en trouve métamorphosé. Soucieuse d'un certain équilibre social et géographique, l'équipe municipale en place a adopté

une règle qu'elle fixe à toute construction neuve : celle des trois tiers. Un premier tiers est composé de logements sociaux, un deuxième tiers est proposé en accession à la propriété, et le dernier tiers est dévolu à l'activité tertiaire. Le logement étudiant n'a pas été en reste. Rien que depuis 2014, pas moins de cinq résidences ont été livrées (*ici à droite, boulevard des Belges*), pour un total de 572 chambres. 274 sont en cours de livraison. Rouen rattrape de manière spectaculaire son retard à ce niveau. L'habitat ancien est aussi

au cœur des attentions, il contribue à l'attractivité globale du territoire communal. La Ville s'engage dans la lutte contre le logement indigne, et promeut la rénovation thermique par exemple. Depuis 2014, et avec le concours de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de la Métropole Rouen Normandie, la municipalité est venue en aide à 154 logements, dont 134 sont des propriétaires occupants. Elle encourage également les bailleurs sociaux à rénover leur parc ancien. Après tout, se loger à Rouen est bien l'affaire de tous.



© J.-P. Sagot

DIDIER CHARTIER

**Conseiller municipal
délégué au Logement
étudiant**

La volonté de rééquilibrer l'offre publique insuffisante a permis d'accroître sensiblement depuis 2008 le nombre de logements étudiants à loyers modérés en centre-ville. Ainsi, près de 1 000 logements sociaux en résidences gérées par le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires, NDLR) sont aujourd'hui accessibles aux étudiants boursiers. La dernière des résidences de 136 studios vient d'ouvrir rue Cauchoise et la prochaine est programmée en 2018 sur la rive gauche. Dans le même temps de nouvelles résidences locatives privées diversifient l'offre de logement pour les étudiants.

© F. Lamine



© J.-P. Saget

FATIMA EL KHILI

**Adjointe chargée du
Logement et de l'Habitat durable**

Plus de 2 500 logements neufs ont été livrés depuis 2014 et le début du mandat, 1 370 sont en cours de construction, et des permis de construire ont été délivrés pour 1 430 autres habitations. Le territoire communal est en perpétuelle évolution, on a pour habitude de dire que la ville se reconstruit sur la ville, c'est particulièrement vrai à Rouen où les nouveaux logements prennent la place d'anciens, de hangars et de concessionnaires automobiles. Nous veillons à l'attractivité globale des offres de logement en ville. Par exemple, nous avons encouragé la construction de T3, T4 ou T5 pour attirer les familles à Rouen. Nous avons aussi facilité la mise en place du Prêt social location-accession, qui permet à des personnes aux revenus modestes d'accéder à la propriété sans apport initial, en commençant par louer le bien avant de l'acheter. On en trouve dans le quartier Luciline ou dans les nouvelles constructions situées à proximité du Jardin des plantes par exemple. D'une manière générale, nous veillons également à ce que la ville propose des logements de qualité, un habitat digne, qui soit aussi peu énergivore. Notre objectif : une ville durable avec des logements adaptés, abordables et une maîtrise des charges.



© G. Flamin



EXPÉRIENCE UNIQUE

L'idée est née en 2015, elle est portée par l'association BVGM (Bien vieillir à La Grand'Mare) et soutenue par La Ville et le bailleur social Logiseine. Il s'agit de la construction d'une grande maison intergénérationnelle à La Grand'Mare, sur les Hauts-de-Rouen. Une première à Rouen. Trente-cinq logements, mais surtout des espaces partagés, où les habitants se rencontrent : un jardin, une buanderie, une grande pièce commune, un atelier, ou encore deux « studios d'amis ». Le bâtiment sera accessible à 100 %, deux tiers des logements sont réservés aux seniors tandis que le tiers restant est proposé en accession à la propriété. La livraison est prévue fin 2019. Une expérience à renouveler ? ●



© J.-P. Saget

GÉRARD LARTIGUE

**Conseiller municipal
délégué au Logement**

Depuis plus d'un an, nous avons mis en place avec le Centre communal d'action sociale, un nouveau dispositif de soutien aux locataires, intitulé l'AMI (Aide municipale individualisée). Il répond aux difficultés que ces derniers peuvent rencontrer en termes d'augmentation du reste à charge lors de réhabilitations d'immeubles ou d'obligation de relogement par exemple, et sous réserve d'éligibilité. Ce dispositif concerne les treize bailleurs sociaux présents sur le territoire communal. Un deuxième dispositif est en cours de création, c'est l'Inter-bailleur communal. Il vise à favoriser la mixité sociale dans les différents quartiers de la ville. Nous poursuivons une véritable stratégie de peuplement du parc social sur le territoire communal. La Ville entend bien inscrire son action dans ce dispositif, en accompagnement de la Conférence intercommunale du logement, (porté par la Métropole Rouen Normandie), et dans le respect de la loi Égalité et citoyenneté de 2016. Une première réunion de présentation et réflexion avec les bailleurs sociaux sera programmée dans les prochaines semaines.



**Logements neufs
livrés depuis 2014**

2 533

**Logements en
construction**

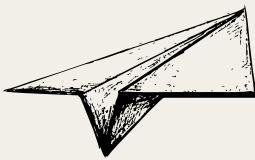
1 369

**Logements
en projet**

1 429

**Chambres étudiantes
livrées ou en cours
de livraison**

836



GROUPE UDI AVEC TOUS CEUX QUI AIMENT ROUEN

Sauver ce qui peut l'être

La mi-mandat, c'est l'occasion de prendre du recul sur le bilan de l'équipe en place. En réalité, cela fait depuis 2008, soit près de dix ans, qu'officialie à la tête de la Ville une hétéroclite coalition PS – EELV – FdG, avec les conséquences que chacun constate désormais. En 2014, nous avons tous été frappés par cette impression de continuité dans l'inaction que donnait la majorité. Il y avait bien les promesses de campagne électorale, mais elles ont été tout de suite oubliées. Finies, les mesures qui pouvaient redynamiser Rouen, la création d'une maison de l'étudiant, la réhabilitation d'un réseau routier fort mal en point, la construction de nouveaux équipements dont une piscine sur les Hauts, la promotion du commerce... À la place, nous avons eu la coûteuse, inefficace et mal pensée réforme des rythmes scolaires.

Pire, les Rouennais ont été trahis. Les impôts, déjà très élevés, ont été augmentés, alors qu'Yvon Robert avait promis qu'il ne le ferait pas. Or, il ne pouvait ignorer ni la situation des finances municipales ni les projets du gouvernement qu'il soutenait. Depuis, nous nous rapprochons du précipice, puisque la municipalité ne fait pas d'effort pour de véritables économies. Chaque année, nous devons même nous endetter pour rembourser

nos emprunts ! Comment allons-nous continuer à aider nos associations ?

L'excuse municipale, outre la faute au gouvernement, c'est que la Métropole aurait pris le relais de son action. Mais ce n'est pas le cas. Des projets dispendieux sont engagés, mais malheureusement souvent inutiles (le Palais de la Métropole, le Panorama XXL...) ou mal pensés (la création de la T4). Et la Métropole a décidé d'assécher financièrement notre commune en lui facturant très cher les maigres services qu'elle lui fournit.

Rouen ne va pas bien, et il faut espérer que l'équipe en place se ressaisisse. Les Rouennais feront les comptes en 2020, mais nous ne pouvons pas nous résoudre à perdre trois années supplémentaires. Pour notre part, dans l'opposition, nous serons attentifs et force de proposition comme nous l'avons été pendant cette première moitié de mandat !

Espérons que nous serons enfin écoutés et suivis pour que ce qui peut être sauvé le soit, en travaillant à construire une alternative pour Rouen et sa Métropole. **Contact :** contact@udi-rouen.fr • udirouen.fr

GROUPE LES RÉPUBLICAINS - ROUEN C'EST VOUS

La petite ambition

Faire le bilan des trois premières années du mandat, c'est faire le bilan de trois années de renoncement.

En 2014, durant la campagne municipale, nous évoquions nos craintes de voir notre ville s'évaporer dans sa métropole. Ces craintes étaient malheureusement fondées. En effet, les transferts de compétence se sont multipliés (musées, voirie, habitat...) mettant en lumière l'incapacité de l'actuelle majorité à négocier deux choses essentielles : les frais de centralité (tous les habitants de l'Agglomération utilisent nos services) en même temps que la possibilité de continuer à influencer les grandes décisions qui concernent Rouen. Concessions fâcheuses, occasions manquées, qu'une nécessaire alternance, le moment venu, devra réexaminer.

À cela s'ajoute la baisse massive des dotations de l'État imposée par les gouvernements de François Hollande (c'est un comble !), poussant la majorité municipale à augmenter les impôts, trahissant au passage un engagement de campagne, et à entamer une politique d'économies que l'on peut qualifier, sans exagérer, d'arbitraire. Le meilleur exemple est l'inacceptable suppression des colis de Noël de nos aînés. Le rabotage compatible et les augmentations de tarifs sont devenus l'essentiel des conseils municipaux.

Depuis le début du mandat, exception à la règle, un seul projet est à la hauteur du rayonnement de la capitale de la Normandie, Cœur de Métropole est un début de réponse au délabrement de la voirie rouennaise. Grâce au concours du Département, de la Région et de l'Agglomération, nous allons enfin commencer à combler notre retard sur les grandes villes françaises. La comparaison avec Bordeaux et Nantes est aujourd'hui cruelle alors que le destin de ces trois villes, dans l'Histoire, a si souvent été associé. Certes la situation financière de Rouen est compliquée mais tout est, d'abord, une question de priorité. Par exemple, avait-on besoin d'une ligne T4 alors même que le chantier du Contournement Est n'est pas lancé ? Notre réponse est définitivement non. De plus, les élus se doivent de bien gérer l'argent public, c'est-à-dire pour mémoire, l'argent des contribuables et, mieux encore, se soucier du retour sur investissement.

Reste, pour finir, le plus important, le manque total d'imagination et d'enthousiasme de l'actuelle majorité municipale, qualités essentielles, qui donnent aux acteurs l'envie de s'investir toujours plus. Ils attendront. Les Rouennaises et les Rouennais attendront. **Contact :** lesrepublikainsrouen@gmail.com

GROUPE FN ROUEN BLEU MARINE

Les élus FN représentent la seule alternative crédible à la gestion socialiste

Trois ans après le début du mandat d'Yvon Robert, le bilan des socialistes et de leurs alliés d'extrême-gauche à la tête de la ville impose un constat : la situation se dégrade. La communication de la Mairie tente de masquer cet échec par la présentation de projets enjôleurs, or la réalité est toute autre. Avec un niveau d'endettement record, Rouen n'a plus les capacités d'investir, le budget de fonctionnement est toujours élevé et les subventions aux associations politisées aussi conséquentes qu'indécentes.

La Mairie préfère soigner son image au détriment de la sécurité : cambriolages, voitures brûlées et incivilités croissantes pourrissent le quotidien de milliers de personnes.

Les socialistes ont enclenché le dépouillement des compétences de notre ville au profit de la Métropole. Son président, Frédéric Sanchez, exploite les faiblesses de la municipalité pour imposer des choix tel que son palais hideux et mégalo à 30 millions d'euros sur les quais de Seine, au détriment d'investissements en direction du développement économique.

Les élus du Front National multiplient les interventions au Conseil municipal et sont

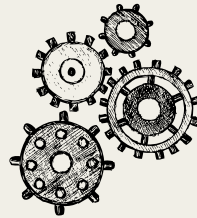
généralement les seuls à formuler des propositions alternatives crédibles dans l'intérêt des Rouennais.

À deux reprises nous avons présenté une motion pour armer la police municipale, refusée par la droite et la gauche. Nous avons été les seuls à dénoncer le permis de construire accordé à la Mosquée El-Kaouthar, rive gauche, du fait de sa collusion avec des prédicateurs islamistes.

Vos élus Bleu Marine ont également porté la voix des Rouennais face à des choix irresponsables comme la volonté de restreindre l'utilisation des automobiles ou encore la suppression inadmissible des colis de Noël aux anciens, probablement au profit des « clandestins » puisque la mairie s'est déclarée ouverte aux « migrants ».

Incontournable pour dénoncer les dérives de la municipalité, le FN est prêt à apporter son expérience et ses idées au service d'un projet crédible de désendettement, de justice sociale et de sécurité pour que notre ville redevienne un espace attractif où il fait bon vivre. **Contact :** rouenfn@gmail.com

Le Conseil municipal



Le maire et les adjoints



Yvon Robert



Christine Argelès



Jean-Michel Bérégovoy



Hélène Klein



Kader Chekhemani



Christine Rambaud



Olivier Mouret



Françoise Lesconnec



Bruno Bertheuil



Caroline Dutarte



Céline Millet



Manuel Labbé



Sarah Balluet



Jean-Loup Gervaise



Florence Hérouin-Léautey



Frédéric Marchand



Fatima El Khili

Les conseillers municipaux



Nicolas Mayer-Rossignol



Françoise Combes



Ludovic Delesque



Cyrille Moreau



Agnès Lahary



Pierre Lecomte



Laura Slimani



Djamel Bouali



Chloé Argentin



Jean-Pierre Trédet

Les conseillers municipaux d'opposition



Jean-François Bures



Marie-Hélène Roux



Pierre-Antoine Sprimont



Régine Marre



Bruno Devaux



Geneviève Farcis-Nollet



Jack Duval



Marlène Mameaux



Patrick Chabert



Robert Picard



Anne-Sophie Deschamps



Guillaume Pennelle

Les conseillers municipaux délégués



Emmanuèle Jeandet-Mengual



Guy Pessiot



Christine de Cintré



Mamadou Diallo



Stéphane Martot



Hortense Hector



Matthieu Charlionet



Béatrice Bochet



Didier Chartier



Anne-Émilie Ravache



Kader Fehim



Gwénaëlle Cornu-Le Vern



Christophe Duboc



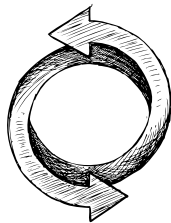
Gérard Lartigue



Claire Pradel



Jean-François Bollens



L'heureux gain d'énergie

Illustration des efforts de la Ville en faveur de l'environnement, les travaux de rénovation des bâtiments municipaux se traduisent par des gains énergétiques considérables. Certaines opérations montrent une

franche diminution du Coefficient d'Énergie Primaire ou Cep : cet indice de référence mesure la dépense d'énergie primaire en fonction de la consommation des équipements du bâtiment (chauffage, éclairage, eau chaude sanitaire...). Au groupe scolaire Anatole-France (photo), le remplacement des chaudières a permis de diminuer de 21 % le Cep. Idem à l'école Marie-Dubocage, où l'isolation de combles, la réfection de menuiseries, le nouvel éclairage et le changement de chaudières ont entraîné une baisse du Cep de 40 %. Du côté des

gymnases, Villon présente un gain énergétique estimé à 40 %. Le progrès sera encore plus spectaculaire pour l'Hôtel de Ville. Il affichera une économie d'énergie de 55 % au terme du chantier de rénovation engagé l'an dernier. Isolation des toitures, remplacement des huisseries extérieures, changement du système de chauffage : trois tranches échelonnées jusqu'à 2020, pour un total de 9 M€. Si la Ville peut faire bénéficier la mairie de cette campagne de travaux, c'est grâce à une enveloppe d'1,50 M€ octroyée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, au titre du label « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV). La rénovation des serres du Jardin des Plantes, elle aussi, se soldera par un important gain d'énergie.



© C. Loisel



© J.-P. Sagot

FATIMA EL KHILI

Adjointe chargée de l'Énergie et des Bâtiments communaux

La proximité, l'enfance et la lutte contre le réchauffement climatique constituent les priorités de notre mandat. J'applique cette ligne directrice au niveau du patrimoine bâti. La Ville de Rouen, c'est 600 bâtiments publics. Depuis 2012, tous les travaux sur les édifices communaux ont été envisagés à travers le prisme du développement durable. En poursuivant trois objectifs : améliorer le confort quotidien d'un point de vue thermique et en matière de qualité de l'air, assurer l'accessibilité et la sécurité, réduire les consommations énergétiques. En ce qui concerne les travaux d'économie d'énergie, la Ville a fait passer son budget d'1,10 M€ en 2013 à 2,40 M€ en 2017. Privilégier les travaux de rénovation thermique, c'est s'engager dans un cercle vertueux : ils bénéficient à l'environnement, ils créent de l'emploi, ils permettent de limiter les dépenses de fonctionnement, et ils valent à la collectivité des subventions qui ont un effet levier. Il faut savoir que la consommation d'énergie (électricité, gaz, fioul, chauffage urbain) de la Ville a chuté de 6,45 M€ en 2013 à 4,76 M€ en 2016. Nous avons également fait le choix de choisir une énergie 100 % verte pour favoriser la transition énergétique.



BIODIVER'CITÉ

Suite au renouvellement des conseils de quartier au printemps, une commission thématique « Environnement et biodiversité » a été lancée. Elle se compose de conseillers de quartier, de représentants d'associations, d'agents de la Ville et de la Métropole et de deux élus municipaux. Deux spécialistes de l'Université de Rouen apportent aussi leur expertise, dont un sur l'état des sols. Cette commission a deux objets : élaborer un plan biodiversité voué à la développer sur toute la ville, et examiner l'impact sur la biodiversité de tous les projets structurants menés sur Rouen. Trois réunions ont eu lieu. À l'ordre du jour des deux premières, le volet végétal du projet Cœur de Métropole. Les suggestions qui en ont résulté ont permis quelques réajustements. ●



FRANÇOISE LESCONNEC

Adjointe chargée de l'Environnement

La participation citoyenne et la démocratie locale font partie des principes fondateurs du développement durable. La production participative d'énergie renouvelable est l'une des actions les plus visibles et symboliques d'une politique de développement durable menée par une collectivité. Cela permet à la société civile de s'impliquer dans un projet concret de production d'énergie verte, avec des retombées sur l'économie locale. Aussi la Ville a-t-elle répondu à un appel à projets participatifs sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergie renouvelable en autoconsommation. Avec son importante surface de toiture, Rouen possède un réel potentiel solaire photovoltaïque. Un site du patrimoine municipal sera retenu pour cette expérimentation participative en deux volets : le premier porté par les développeurs, avec une consultation dès janvier dernier (à relancer), le deuxième porté par les citoyens, à mettre en œuvre dans un second temps (l'année prochaine).

TOUJOURS PLUS PRÈS DU « ZÉRO PHYTO »



© H. Debruyne

L'abandon de l'usage d'herbicides dans la gestion des espaces publics gagne du terrain : la Ville progresse sur la voie du « zéro phyto ». Les produits phytosanitaires ont d'abord déserté les squares et jardins, puis les pieds d'arbres sur trottoir, avant d'être chassés en 2013 de l'ensemble des voiries communales. La mesure concerne aussi les

cinq cimetières gérés par la Ville (photo cimetière du Nord), qui couvrent 36 hectares. Une tâche délicate car les solutions alternatives (techniques mécaniques et thermiques) n'y sont pas applicables en raison de l'étroitesse des allées et de la forte déclivité des parcelles. D'où de nouveaux principes d'intervention fortement basés sur l'engazonnement, afin de remplacer le désherbage par de la tonte. Financées grâce à la convention TEPCV (« Territoire à énergie positive pour la croissance verte »), des opérations ont été menées aux cimetières Saint-Sever, Mont-Gargan, Monumental et de l'Ouest. Les travaux consistaient surtout en la réfection des allées, au revêtement très dégradé. Pour certaines, un traitement par un enrobé voire un gravillonnage (cas du Monumental). Pour d'autres, un enherbement.



QUARTIER MODÈLE



© L. Voimont

La Ville et l'Espace Info Énergie de la Métropole se sont engagés ensemble pour accompagner les propriétaires de maison individuelle dans leur rénovation énergétique. C'est le dispositif « Quartier homogène ». À partir d'un diagnostic, deux maisons représentatives de l'habitat d'un quartier sont retenues afin de modéliser deux types de logement : avec ou sans travaux réalisés. La démarche permet aux riverains d'identifier les améliorations à apporter, d'en évaluer les coûts, de mesurer les économies à en attendre, de bénéficier de conseils gratuits et d'une aide à l'obtention de subventions. La première opération du genre a été déclinée en 2015, dans le quartier Jardin-des-Plantes. Cette année, le programme concerne une partie de La Grand'Mare, au sud des rues Richard-Wagner, François-Couperin et Jean-Philippe Rameau. ●

Rouen se voit
décerner le label
CAP Cit'ergie



2014

La Ville est lauréate
de l'appel à projets
TEPCV



2015

Rouen reçoit
1,50 M€ de
subvention TEPCV



2016

Horizon du Plan
Climat-Énergie
Territorial de la Ville



2020



L'enfant au cœur du dispositif

Préparer les adultes de demain. C'est l'une des préoccupations majeures de la municipalité qui accompagne les Rouennais du berceau jusqu'aux études supérieures. À tous les niveaux. À commencer par l'école primaire.

C'est une tradition tous les étés : les écoles n'accueillent pas de jeunes enfants mais des grands. Avec des outils... C'est la période idéale pour lancer la rénovation et la sécurisation des bâtiments et des cours de récréation, au fil d'un programme



© B. Cabot

pluriannuel. Bien accueillir les élèves dans leur classe est une obligation. Afin que les jeunes Rouennais puissent profiter au mieux de l'offre d'accueil de loisirs de la Ville, il a été nécessaire de revoir le réseau. Aussi, le centre de loisirs des Essarts, à Grand-Couronne, a été mis en vente. Trop éloigné des Rouennais qui pouvaient le fréquenter, celui-ci n'était plus en très bon état. Les structures de loisirs ont ensuite été revues de manière à proposer un centre « au pied de la porte » ou au plus près. Une manière de faciliter l'accès au plus grand nombre - 600 à 800 jeunes y sont accueillis selon les périodes - mais aussi de diminuer les coûts et de limiter les nuisances liées au transport. Rive gauche, ce sont ainsi 3 centres de loisirs qui aujourd'hui accueillent le jeune public : Honoré-de-Balzac, Marie-Dubocage et Rosa-Parks, au sein du groupe scolaire inauguré en septembre 2015. L'occasion de réaliser des travaux de sécurisation et d'accessibilité dans ces structures qui vivent ainsi également pendant les vacances scolaires.



© J.-P. Sageot

FRÉDÉRIC MARCHAND

**Adjoint chargé des Écoles
et des Centres de loisirs**

Concertation et proximité sont au cœur de notre projet. Dès 2014, nous avons mis en place le comité de suivi et d'évaluation des rythmes scolaires avec les acteurs de la vie scolaire afin que chacun participe à l'amélioration du fonctionnement quotidien des écoles et aux grandes décisions. C'est dans le même esprit qu'a été co-élaboré le Projet Éducatif De Territoire (PEDT), qui propose des actions éducatives axées sur les enjeux et les valeurs de citoyenneté, d'environnement, de culture ou encore de santé et de sport.

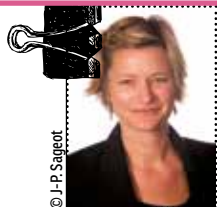
Les parents d'élèves qui veulent s'impliquer sont formés et le conseil municipal des enfants pourra prochainement soumettre ses propositions au vote des élus.

De la même manière, les conseils d'école sont de plus en plus associés, notamment sur la définition des besoins de travaux dans les écoles. La création du Portail famille simplifie les démarches quotidiennes et offre un espace de communication, et la réorganisation des centres de loisirs en intra-muros permet un rapprochement des lieux d'accueil avec les lieux de vie.



DÉMARCHES FACILES

Finies les files d'attente... Sur le site de La Ville Rouen.fr, de nouveaux services ont pointé leur nez au fil des années en vue de faciliter la vie des Rouennais et de les informer au mieux. Il est néanmoins déjà possible d'inscrire son ou ses enfant(s) via le Portail famille, réalisé par la Ville avec le concours du Fonds européen de développement régional (Feder). C'est ainsi toute une panoplie de services qui est accessible depuis chez soi, en toute sécurité et pour l'ensemble des domaines qui touchent les enfants. De la pré-inscription des élèves en classe jusqu'à l'accueil en centre de loisirs en passant par la cantine et les activités périscolaires... Après une année d'exercice, l'outil numérique a montré son potentiel et a même largement amélioré la relation entre la Ville et les familles. Entre autres avantages, Le Portail famille permet aujourd'hui de gérer de manière optimale les propositions de service. Ainsi, à titre d'exemple, le taux de remplissage des centres de loisirs peut régulièrement atteindre les 100 %. Et ce n'est qu'un début car le Portail famille est le 1^{er} étage d'une fusée qui se transformera petit à petit en un véritable « Portail citoyen ». ●



© J.-P. Sageot

CHRISTINE DE CINTRÉ

**Conseillère municipale déléguée
à la Petite enfance**

Nous avons pleinement contribué à améliorer la quantité et la qualité de l'accueil des petits Rouennais. La reconstruction de la crèche Rose-des-Vents, ouverte depuis janvier 2017 sur les Hauts-de-Rouen en est un bon exemple. Nous avons également souhaité développer de nouvelles formations du personnel afin notamment d'accueillir au mieux des enfants en situation de handicap. En plus de berceaux adaptés, ces enfants disposent désormais d'auxiliaires de puériculture spécialement formées. La Ville est par ailleurs à l'écoute des familles les plus fragiles notamment des mères incarcérées. Le dispositif « Parler bambin », que nous avons mis en place, permet d'optimiser l'apprentissage de la parole pour tous les jeunes enfants. Obtenir un mode de garde est une priorité pour les parents c'est pourquoi nous sommes attentifs à ce que les crèches municipales soient ouvertes à tout type de familles.

L'OFFRE CRÈCHES



© H. Debruyne

La mode est au « collectif ». Les jeunes parents sont de plus en plus attirés par l'accueil en crèches. La Ville est à l'écoute et propose différentes solutions. Avec l'ouverture de la crèche Rose-des-Vents, ce sont **10 places supplémentaires** qui ont été créées. Mais la Ville s'est également positionnée de manière à accompagner des structures privées et/ou associatives. C'est le cas des Maisons d'assistantes maternelles qui, par définition, regroupent plusieurs assistantes maternelles qui peuvent ainsi proposer un accueil collectif. C'est également le cas des micro-crèches qui ont connu deux nouvelles créations récemment. À l'ouest de Rouen, la Ville vient soutenir la crèche Liberty pour accompagner l'accroissement de la population du côté de Luciline. Au final, Rouen présente un **bon ratio de propositions de places** par rapport à son nombre d'habitants.

**Création de la
Bourse Tremplin**

AVRIL 2016

**Ouverture
de la crèche Rose-
des-Vents**

JANVIER 2017

**Mise en service
du Portail Famille**

SEPTEMBRE 2017

**7 280 élèves font leur
rentrée à Rouen en
primaire et maternelle**

SEPTEMBRE 2017



Tremplin

« **T**out ce qui peut permettre d'aider les jeunes dans leurs initiatives, les aider à construire leur vie pour devenir indépendants » C'est l'objectif de la

Ville en matière de jeunesse, exprimé par Christine de Cintré, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse. Cela passe à la fois par un accès facilité aux loisirs et à l'entrée dans la vie active. Car ce sont des domaines où peuvent encore se creuser les inégalités. Dès le plus jeune âge, la Ville propose un coup de pouce pour le sport et la culture. C'est tout le sens des Contrats partenaire jeune (CPJ) qui permettent chaque année à environ 600 jeunes Rouennais, avec le concours de la Caisse d'allocations familiales (Caf), de s'émanciper

grâce à des activités culturelles ou sportives. Seule contrepartie demandée : l'engagement dans une action citoyenne.

Aider pour la Ville, c'est aussi lutter contre le décrochage scolaire et organiser des sessions de recherche de jobs d'été.

Et pour les 15-25 ans les plus entrepreneurs, la Ville propose depuis deux ans une bourse Tremplin. Une somme d'argent qui vient soutenir des projets citoyens ou d'intérêt général sur Rouen ou encore des projets innovants. Une dizaine de candidats sont retenus chaque année pour 10 000 € de participation. Un financement qui vient lancer l'activité pour permettre son développement futur. Un dispositif qui fait suite au « Lab>Fab », lancé en 2015 qui proposait aux jeunes de s'exprimer sur la cité et leurs idées pour demain.



© A. Bertreau - Agence Mora



© J.-P. Sageot

CHRISTINE ARGELÈS
CHRISTINE DE CINTRÉ

Adjointe et Conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

La soirée des Zazimuts à l'Hôtel de Ville est un rendez-vous qui est devenu incontournable au fil des années. C'est sûr que quand c'est Monsieur le Maire qui invite en mairie, la fête prend une toute autre tournure. Et les étudiants se pressent pour gravir les escaliers de la maison commune... Avec les Zazimuts, la Ville propose des animations et des sorties gratuites pour faire découvrir Rouen autrement. Tournoi de balai-ballon à la patinoire, soirée enquête, « Happy hour » au Gros-Horloge, concerts à l'Oreille qui traîne, visite des charpentes de l'abbatiale Saint-Ouen, soirée Cluedo... Chaque année, de nouvelles idées fusent pour gagner le cœur des étudiants et leur démontrer que Rouen les accueille avec plaisir. Et devant le succès rencontré par la manifestation, la Ville a déployé ce rendez-vous en novembre et au printemps depuis l'année dernière.



© J.-P. Sageot

ROUEN INTERNATIONALE

La mobilité internationale : un bon outil pour découvrir et comprendre le monde qui nous entoure. Donner le goût des voyages, cela commence par l'accueil des étudiants étrangers. L'événement « La nuit des étudiants du monde » permet à la municipalité de faire découvrir la ville aux ressortissants étrangers poursuivant leur cursus dans les écoles et universités rouennaises. En effet, 4 500 étudiants - soit 10 % des inscrits - viennent d'un autre pays. Le Conservatoire participe également à ce développement international. Grâce à différents partenariats, il accueille chaque année une trentaine de futurs musiciens, chefs d'orchestre, danseurs ou comédiens, issus d'Asie, d'Europe de l'Est, d'Afrique ou encore d'Amérique latine. ●

Tranquillité publique

UNE VILLE À EXPLORER



© G. Flamin

Comment réduire les **inégalités de l'occupation de l'espace public** ? Une question quelque peu scientifique pour répondre à une problématique tout à fait récurrente dans certaines parties de la ville : il faut faciliter l'accès de l'espace public aux femmes, faire en sorte que traverser une place ou prendre le bus soit un acte banal, qu'il s'effectue en toute sécurité. C'est là tout le défi des **Marches exploratoires**, lancées en 2016 à la Lombardie, avec une douzaine d'habitantes du quartier (photo). Ensemble, avec un encadrement Ville, elles ont réalisé un repérage dans le quartier, avant de soumettre des propositions aux élus. Une vidéo a même été réalisée pour montrer les difficultés rencontrées dans les transports en commun. Ce sont souvent des choses simples : installation d'un éclairage supplémentaire, création d'un parcours pour apprendre à faire du vélo ou de « surbaissés » pour les poussettes qui permettent d'**améliorer les situations du quotidien**. Une expérience positive, remarquée jusqu'au secrétariat d'État à la Ville et au ministère du Droit des Femmes en début d'année 2017.



KADER FÉHIM

Conseiller municipal
délégué à la Tranquillité publique

Le maintien de la tranquillité publique correspond à une attente forte des habitants et à un enjeu quotidien pour la Ville de Rouen. Le dialogue avec l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin est fondamental pour définir les objectifs partagés et obtenir des résultats concrets pour les habitants. Les différentes actions menées par la Ville (prévention contre la délinquance, charte de la vie nocturne, opération « femmes dans la ville », etc.) vont dans ce sens.



JEAN-LOUP GERVAISE

Adjoint à la Tranquillité publique

La tranquillité publique est l'affaire de tous. Pour moi, elle passe surtout par le dialogue et la prévention, c'est le sens des dispositifs mis en place depuis le début de ce mandat. Avec « La nuit sans ennui », la Ville présente une charte de la vie nocturne respectueuse des habitants, soucieuse du bon déroulement d'événements festifs des fins de semaines rouennaises. Dialogue et prévention donc, mais aussi répression, quand c'est nécessaire. Les épiceries ou les bars de nuit qui continuent de vendre de l'alcool à emporter après 22 heures, alors que c'est interdit, seront systématiquement poursuivis. Deux établissements ont d'ailleurs été condamnés ces derniers mois.

À ROUEN, « LA NUIT SANS ENNUI »

La charte de la vie nocturne a été signée en 2015. Elle vient en complément du travail mené par la Ville pour s'assurer du respect des normes dans les établissements recevant du public. « La nuit sans ennui », un guide des bonnes pratiques donc, mais un dispositif plus global qui comprend un volet prévention important. Une formation est donnée

aux responsables des bureaux d'étudiants. Ils rencontrent les représentants des premiers secours, de la sécurité à la TCAR, de Police Secours, mais aussi des intervenants du CHU pour les addictions et de l'Agence Régionale de Santé notamment. Ils échangent avec Jean-Loup Gervaise aussi, adjoint chargé de la Tranquillité publique. De leur côté, les étudiants annoncent leurs soirées en amont, permettant le passage d'équipages de police tard dans la soirée, pour protéger les victimes potentielles. Un dispositif qui a fait ses preuves.





Sport au féminin

A Rouen, favoriser la mixité des publics et le droit au sport pour tous, priorités sportives de Valérie Fourneyron en 2008, ne sont pas que des mots. Sur le terrain, les pratiques évoluent favorablement. Les actions municipales sont menées au pas de course ces dernières années, à l'image de la création de l'événement Rouen donne des Elles, orchestré par l'ASPTT, dès 2014. Des initiations gratuites aux disciplines proposées sur un week-end dans les différents clubs de la ville qui rencontrent un public nombreux. Quatre cents participantes en 2014, plus de

1 500 en 2017, dont 1 375 non-licenciées. Intégrer la mixité des publics, c'est aussi adapter la pratique sportive aux femmes. Une réflexion qui a amené la Ville à initier des travaux : vestiaires provisoires à Grammont ou création d'un espace vestiaire féminin à la salle de boxe des Hauts-de-Rouen. Et depuis 2014, les clubs sont au cœur du projet, avec l'ouverture de créneaux horaires adaptés dans les sports individuels (sur l'heure du midi), ou encore les passerelles construites dans certaines disciplines, à l'image du partenariat entre Rouen Normandie Rugby et l'Asruc.

LE SPORT POUR S'ÉPANOUIR

La pratique sportive dès le plus jeune âge participe à l'épanouissement de l'enfant. Et pour l'encourager, la Ville met en place des actions. Depuis le début du mandat, c'est « Bougez-vous avec nous » par exemple, en partenariat avec l'Éducation Nationale, qui permet aux enfants de participer à l'événement « 10 km de Rouen » (photo ci-dessus) en marge de la course des grands. La Ville récompense les jeunes participants en distribuant 1 000 places pour aller encourager le Rouen Métropole Basket au Kindarena. Un bon moyen de développer le goût du spectacle sportif.



© ASPPT Rouen



© D. Morganti

SARAH BALLUET

Adjointe chargée du Sport

L'accès à la pratique sportive pour tous et partout sur notre territoire est l'objectif principal du mandat en cours. Les actions menées au quotidien par la Ville vont dans ce sens, avec déjà des résultats très encourageants. Il s'agit dans un premier temps d'améliorer la mixité des publics notamment en favorisant la pratique sportive féminine, et le droit au sport pour tous. Les clubs rouennais sont étroitement associés au projet : beaucoup de clubs ont d'ailleurs une section féminine depuis 2014 et ont diversifié leurs publics et adhérents. Ensuite, nous veillons à l'épanouissement de tous, et notamment des plus jeunes dans la pratique sportive. Là aussi des dispositifs spécifiques ont été mis en place et ont permis une hausse significative des licenciés de moins de 18 ans ces deux dernières années. Enfin, un effort tout particulier est mis en œuvre sur l'accès au sport pour tous, y compris les personnes en restrictions d'aptitudes ou en situation de handicap. Pour conclure, je souhaiterais mettre en avant tout particulièrement, le travail remarquable des bénévoles rouennais, sans qui le fonctionnement des clubs serait difficile et sans qui les grandes manifestations ne pourraient avoir lieu.

L'ACCÈS AU SPORT POUR TOUS

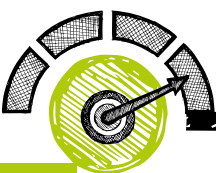
La Ville maintient son soutien aux clubs rouennais de haut niveau, qui participent à l'attractivité du territoire. Mais la Ville met un point d'honneur à faciliter l'accès au sport pour tous, y compris aux personnes en restriction d'aptitude temporaire ou définitive, ou en situation de handicap. Concrètement, cela passe depuis 2014 par la formation au sein des clubs et la nomination en 2017 d'un référent au sein du Conseil des Sports de Rouen, en charge de l'accès au sport pour tous. Les grands événements sont partie prenante de cette politique. L'Open de Rouen de tennis propose la finale de sport adapté en lever de rideau de la finale de son tournoi, le basket-fauteuil est mis à l'honneur avant un match au Kindarena.

C'est aussi la mutualisation de la pratique et la mise en réseau des clubs rouennais. Elle permet à l'enfant de changer de discipline en cours d'année s'il le souhaite. La réforme des rythmes scolaires a également permis aux clubs d'ajuster les créneaux et de proposer plus d'ateliers. Des efforts communs qui se vérifient dans le nombre de licenciés. Chez les moins de 18 ans, ils représentaient 45 % de l'ensemble en 2014, ils sont aujourd'hui 53 %.



ROUEN 2024

La Ville de Rouen a officiellement envoyé sa candidature à la Région Normandie. Dans une volonté d'être partie intégrante des Jeux olympiques de Paris 2024, Rouen s'est positionné pour un être un site d'entraînement pour les disciplines suivantes : skateboard, sports aquatiques, baseball, rugby, tennis et basket. Elle offre plusieurs avantages aux organisateurs, comme des équipements de qualité, la proximité de la capitale, mais aussi des compétences humaines, sociales et médicales. « Il faudra que tout soit prêt dès 2020 », assure Sarah Balluet. Les aménagements envisagés pourraient bien entendu profiter aux clubs locaux une fois l'événement passé. ●



Rénovation et extension
de la patinoire

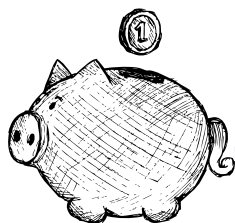
9 M EUROS

Réhabilitation
des vestiaires
du terrain Lefrançois

1 M EUROS

Réhabilitation
du stade Mermoz

3 M EUROS



Un commerce plus attractif

Le commerce représente à Rouen une activité économique majeure : 10 000 à 12 000 emplois pour 3 000 commerçants et artisans sont concernés. D'où la nécessité d'un office du commerce et de l'artisanat pour privilégier le dialogue et l'action commune.

À l'heure où les clients se tournent à nouveau vers le commerce de proximité, où les professionnels eux-mêmes repensent leur approche du métier, la Ville a mis en place et accompagne depuis 2016 l'Office du commerce et de l'artisanat de Rouen (Ocar). Une structure dans laquelle chaque voix compte, et

qui regroupe une quinzaine d'associations de commerçants, mais aussi les acteurs du commerce dans leur pluralité : les commerçants non-sédentaires, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les agents immobiliers ou encore les collectivités locales. Il est question de stratégies commerciales, d'animation et de rayonnement, ou encore de communication. Pour les clients, le public, cela se traduit par exemple par les deux rendez-vous d'une Braderie de Rouen renforcée et étendue, pour laquelle la promotion s'effectue au-delà du territoire communal. L'Ocar propose également aux comités de commerçants de les aider dans leurs projets d'animation tout au long de l'année. C'est le cas par exemple pour la période de Noël, durant laquelle l'Ocar prend en charge une partie du coût prévu par les commerçants pour animer leur quartier. Par ailleurs, non seulement les commerçants du centre-ville sont informés des chantiers à venir, mais ils sont intégrés au projet (*lire ci-dessous*). Pour une ville plus facile à vivre, pour un shopping plus agréable.



© H. Debruyne



© J.-P. Sageot

BRUNO BERTHEUIL

Adjoint chargé du Commerce, de l'Emploi, de l'Économie, des Manifestations publiques, des Relations internationales et de l'Armada

Avec l'installation de l'Office du commerce et de l'artisanat de Rouen en 2016, la Ville a mis en place une structure de réflexion, avec des acteurs locaux qui réfléchissent à des stratégies pour demain. Mais c'est aussi l'occasion de dialoguer plus directement avec les commerçants de la ville. Ce dialogue nous permet d'anticiper les chantiers, comme celui de « Cœur de Métropole » en centre-ville par exemple. Il est très important d'associer les commerçants à ces projets.

Parce qu'ils sont concernés pendant les travaux, mais ils le sont tout autant après ceux-ci. Ensemble, nous réfléchissons à la difficile alchimie de la qualité de l'environnement et des espaces publics qui donnent une attractivité nouvelle aux quartiers, et donc aux commerces. Ils représentent une activité vitale pour la vie de nos centres-villes. Le dialogue avec les commerçants, c'est aussi prévoir les modes de consommation de demain. C'est ce que nous expérimentons en ce moment avec « Marché privé » notamment.



© J.-P. Sagot

STÉPHANE MARTOT

**Conseiller municipal délégué
à l'Économie Sociale et Solidaire**

C'est la première fois que l'on attribue une délégation à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), avec une équipe dédiée et un porteur de projet. C'est un signe fort en direction de cette nouvelle économie qui crée de l'emploi et de l'emploi non-délocalisable. C'est une réalité du terrain, pas une tendance. Depuis 2015, nous proposons chaque année une « Journée de l'ESS » à l'Hôtel de Ville, avec mobilisation de tous les acteurs du réseau et les porteurs de projet, ainsi que des petits-déjeuners thématiques directement chez les porteurs de projet. Depuis 2017, nous accompagnons financièrement certains futurs entrepreneurs grâce à un appel à projets. Une subvention de 3 000 euros maximum peut être attribuée après examen des dossiers par le jury. Dans une société en crise, on s'aperçoit que les citoyens ne sont pas obsédés par la rémunération d'actionnaires, c'est plutôt rassurant.

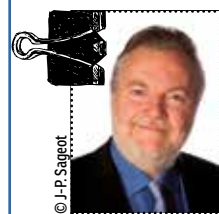


PROJETS À SOUTENIR

C'est une nouveauté 2017, mais la démarche est réfléchie, peu finée depuis le début du mandat. Il s'agit de l'appel à projets ESS « ÉcoprogrESS ». L'ESS, c'est l'Économie Sociale et Solidaire, un modèle économique qui regroupe un ensemble de structures qui s'appuient sur des valeurs telles que l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local adapté aux nécessités de la ville et de ses habitants. Ces activités ne visent pas l'enrichissement personnel mais le partage et la solidarité pour une économie respectueuse de l'homme et de son environnement. Les initiatives rouennaises qui s'inscrivent dans cette philosophie peuvent donc répondre à l'appel à projets si ce dernier en est au stade de l'étude de faisabilité, dans le cas d'un amorçage du projet, ou dans son développement et sa diversification. Cette année, une quinzaine de porteurs ont répondu à cette grande première. Parmi eux, des lauréats qui ont pu compter sur une aide financière allant jusqu'à 3 000 €. ●



© B. Cabot



© J.-P. Sagot

GUY PESSIOT

**Conseiller municipal délégué
au Tourisme et au Patrimoine**

Rouen a cette particularité de compter 110 000 habitants et de posséder le patrimoine d'une ville de 400 000 habitants. Le partenariat avec la Métropole Rouen Normandie est important en ce sens. Il permet notamment la mise en route du grand chantier de l'Aître Saint-Maclou. À la Ville, plusieurs dossiers « patrimoine » sont suivis parallèlement. En plus de la maintenance et de l'entretien classique, nous avons restauré depuis 2014 plusieurs statues (Henri IV, les frères Bérart...), y compris au cimetière Monumental. C'est aussi la continuité du « Plan orgues », initié en 2009. Celui de Saint-Hilaire est terminé, place maintenant à celui de Saint-Romain. Nous allons, avec la Métropole, améliorer la signalétique piétonne pour encourager les touristes à sortir de l'axe Vieux-Marché – Cathédrale – Saint-Maclou. Il y a tant d'autres choses à voir ! Il faudra également revenir sur Saint-Ouen, le principal monument dont nous avons la propriété.

*Création
de la mission ESS
au sein de la Ville*

*Un adjoint au maire
est nommé en charge
du Commerce*

*1^{re} Journée de l'ESS
à l'Hôtel de Ville*

*Création de l'Office
du commerce et de
l'artisanat de Rouen*



2014

2014

2015

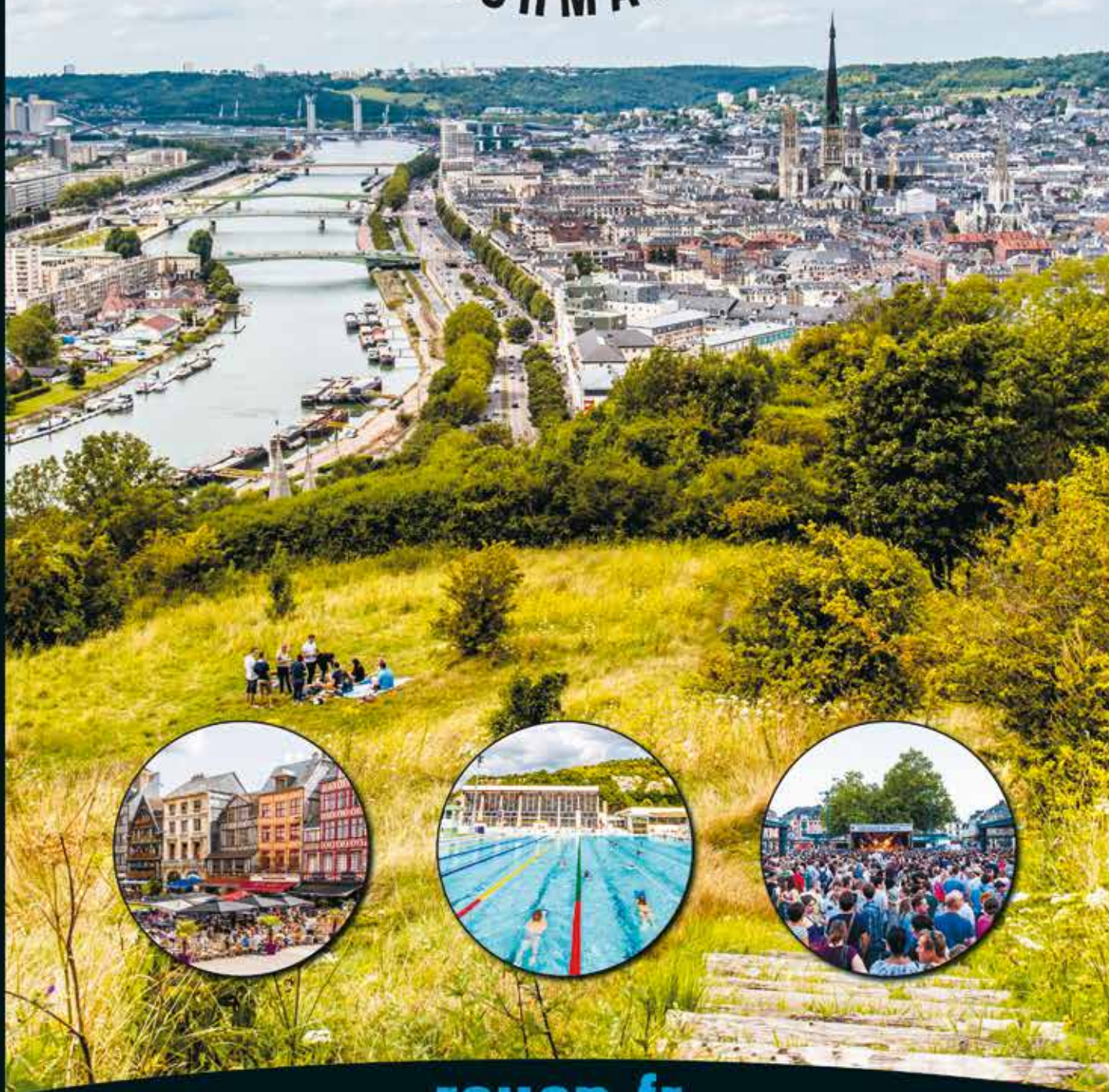
2016



ROUEN

AU  DE

★ LA NORMANDIE ★



rouen.fr